



Projet de renouvellement urbain du quartier du Val de l'Aurence Sud

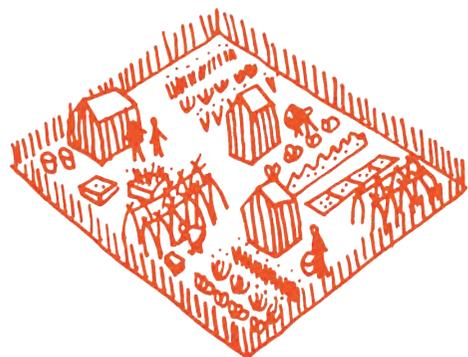
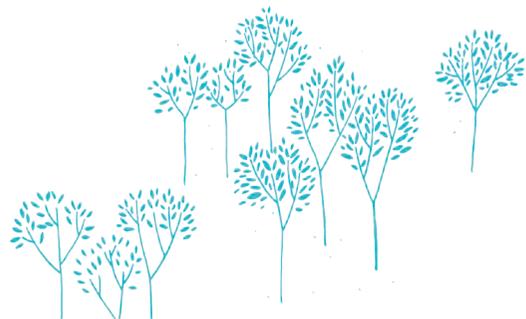
Bilan de la concertation préalable du 1er juin au 1er octobre 2021



Conception : CapaCités / Peuples des villes - Limoges Métropole, Direction du renouvellement urbain - Janvier 2022
Crédits photos : © Limoges Métropole, page de garde © Arnaud Deplagne, autres crédits indiqués sur chaque photo
Crédits dessins : © Fannie Loget



Sommaire



Introduction	4
A. Contexte de la concertation préalable réglementaire	
B. Le quartier et les grandes orientations du projet	
I. Objectifs et modalités de la concertation	10
A. Le cadre de la concertation	
B. La méthodologie de la concertation	
• L'information du public sur la concertation	
• Le recueil de l'expression	
• La participation : les différents temps organisés	
II. La concertation préalable en quelques chiffres	18
III. Synthèse et analyse qualitative des contributions recueillies	20
A. Mobilités et circulations	
B. Équipements et services	
C. Espaces publics et espaces verts	
D. Immeubles et logements	
E. Participation des habitants	
Conclusion	40
A. Synthèse générale	
B. Préconisations et perspectives	
Annexes	42

Introduction

A. Contexte de la concertation préalable réglementaire

Le renouvellement urbain, c'est le fait de **reconstruire la ville sur elle-même** et ainsi transformer des quartiers afin de les rendre plus attractifs et répondre à des problématiques de logement, de cohésion sociale, d'écologie ou encore d'économie.

En France, l'État a confié la mission du renouvellement urbain à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

En 2003, un premier « Programme national pour la rénovation urbaine » (PNRU) a été lancé. Ce PNRU prenant fin, il est apparu nécessaire de poursuivre l'action. L'État a donc mis en place un « **Nouveau programme national de renouvellement urbain** » (NPNRU).

La loi de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 donne le cadre de ce programme. Sur notre territoire, l'ANRU le supervise, Limoges Métropole le pilote et le met en œuvre aux côtés de la Ville de Limoges et des bailleurs sociaux (Limoges habitat et Noalis).

Cette démarche s'inscrit plus largement dans le cadre du Contrat de Ville qui répond à la fois aux problématiques urbaines, sociales et économiques. En effet, ce contrat

traduit l'ensemble des politiques publiques (éducation, emploi, sécurité, transport, etc.) en actions dans les quartiers prioritaires, les coordonne pour améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités territoriales et sociales.

Dans le cadre du NPNRU, baptisé localement « **Quartiers en mieux** », quatre quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) ont été retenus à Limoges : Les Portes Ferrées, le Val de l'Aurence Nord, Beaubreuil et le Val de l'Aurence Sud.

La concertation préalable menée en 2021 concerne ces deux derniers quartiers, reconnus d'intérêt national par l'ANRU, et le présent bilan porte spécifiquement sur le quartier du Val de l'Aurence Sud.



Pourquoi une concertation préalable ?

Les projets de l'envergure de « Quartiers En Mieux » vont avoir pour effet de modifier en profondeur la vie quotidienne et le cadre de vie des habitants. Ils nécessitent à ce titre d'y associer les personnes directement impactées à travers une **concertation préalable** à part entière.

Cette phase constitue une étape dans le processus de concertation globale de la population tout au long du projet qui va s'étendre jusqu'à l'horizon 2030. Elle fait suite à des actions déjà engagées en phase

d'étude de programmation urbaine :

- Diagnostics en marchant et échanges divers qui ont permis d'analyser les usages et perceptions des habitants,
- Ateliers avec les acteurs, conseillers citoyens et de quartier qui ont permis de fonder les bases solides d'une dynamique de participation, de partager les objectifs et contraintes du projet et de former les habitants afin de les associer plus concrètement sur les phases de maîtrise d'œuvre - conception.

Comment la concertation préalable a-t-elle été menée ?

Limoges Métropole s'est appuyée, au travers de la Direction du NPNRU, sur les associations **CapaCités** et **Peuples des villes** pour animer cette concertation préalable. Cette équipe a été complétée par M. Makengo Nantua dans le cadre d'un emploi en insertion. Habitant de l'un des quartiers concernés par le renouvellement urbain, ce dernier a enrichi l'équipe grâce à sa connaissance fine du territoire et des habitants et a participé pleinement à leur mobilisation.



★
À Limoges,
4 quartiers sont concernés
par ce programme :
Baubreuil, les Portes Ferrées
et le Val de l'Aurence
Nord et Sud.

Plan du NPNRU Limoges Métropole - Quartiers en Mieux

Cette concertation préalable s'est déroulée du **1er juin au 1er octobre 2021, soit 4 mois**, comme prévu dans la délibération afférente.

Et après ?

Dans le cadre de cette concertation, des échanges ont eu lieu et des avis ont été formulés, donnant lieu à ce bilan. Ce bilan fera l'objet d'une **présentation en Conseil communautaire**, puis sera **mis à disposition du public**. Les enseignements tirés de cette concertation serviront à la poursuite du projet. Ils permettront de nourrir le travail de conception des projets et les études préalables aux travaux à conduire.

La concertation préalable sera suivie par d'autres temps forts en phase de conception, de travaux et de réception des chantiers.

B. Le quartier et les grandes orientations du projet

Le portrait du Val de l'Aurence Sud aujourd'hui :

- Population : 4 008 habitants* , Superficie : 52 ha – 0,52 km²
- Une population jeune : c'est le quartier prioritaire comptant le plus d'enfants de moins de 15 ans (1/3 des habitants est âgé de moins de 14 ans), 45 % de sa population

* Recensement 2013 © INSEE

** Quartier de la Politique de la Ville



a moins de 25 ans et les plus de 60 ans représentent 15 % de la population

- Quartier familial avec de grands ménages (moyenne : 2,3 personnes)
- La part de monoparentalité la plus forte des quartiers prioritaires avec le Nord
- Niveau de vie médian le plus faible des QPV** : 900 €/mois, avec les écarts les plus importants par rapport à la population de Limoges et de l'agglomération. 61 % de la population vit sous le seuil de pauvreté
- 1 528 logements avec une part importante

de grands logements

- Une des populations les plus fragiles de l'agglomération : le Val de l'Aurence Sud est le quartier qui concentre le plus de difficultés sociales et économiques comparativement à la moyenne nationale, juste avant la Bastide.
- Un quartier résidentiel et naturel, support de nouveau développement pour Limoges



Périmètre du quartier du Val de l'Aurence sud

Ses atouts

+ Un quartier bien situé entre le centre-ville et la Vallée, disposant de plusieurs leviers de développement

- Un quartier disposant d'un positionnement stratégique en entrée de ville ouest, à

l'articulation entre la campagne habitée et le grand centre-ville.

- A proximité immédiate de la Vallée de l'Aurence, le quartier dispose d'atouts paysagers à valoriser et amplifier pour en faire de véritables facteurs d'attractivité et de développement durable.
- La présence de plusieurs équipements qui attirent un public bien au-delà des limites du quartier.

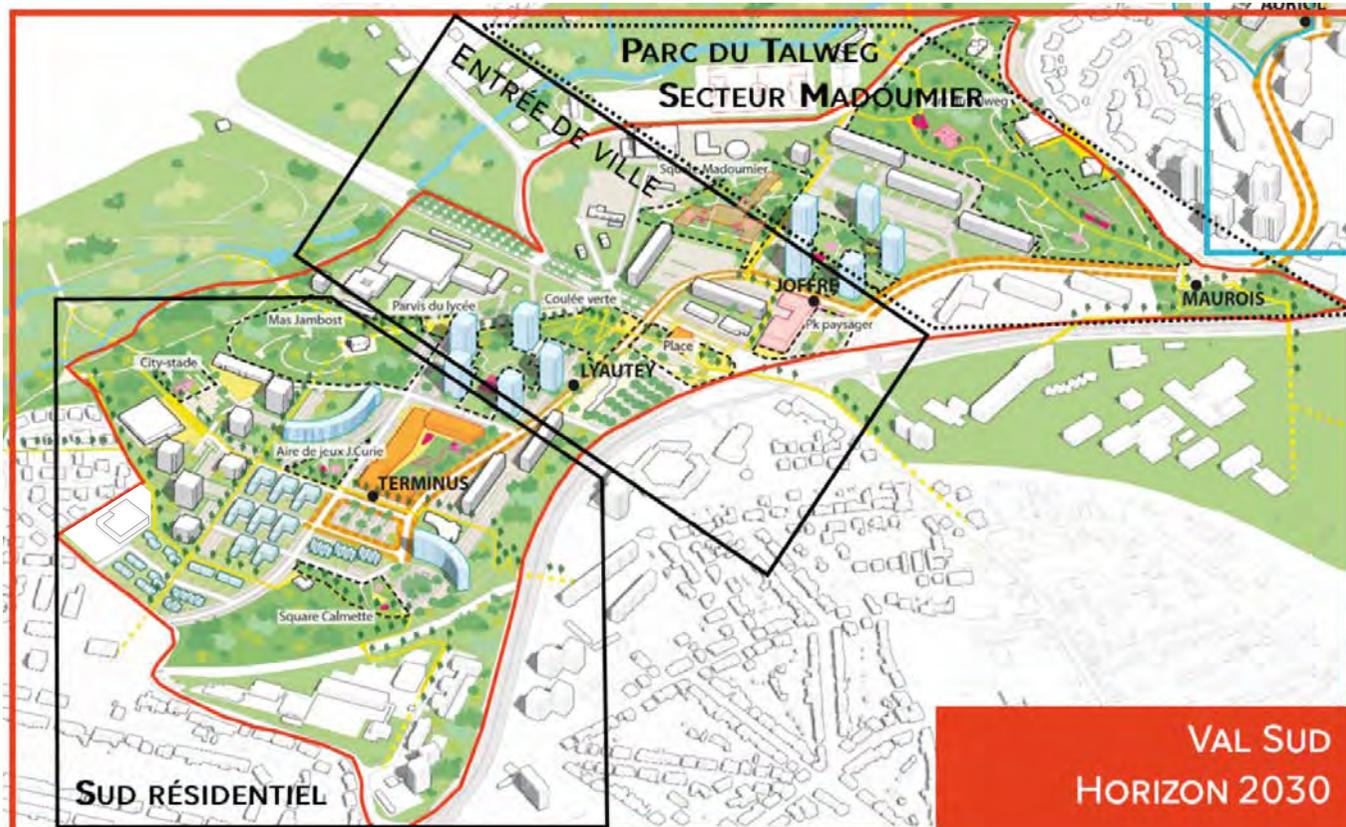
- Une bonne desserte en transports en commun au sein de chaque quartier, Sud et Nord.

Ses faiblesses

■ Un quartier enclavé et en perte de vitesse

- Des voies structurantes d'entrée de ville et de boulevard, qui avec la topographie cloisonnent le quartier.

- De l'habitat collectif aux formes urbaines qui stigmatisent et constituent des limites.
- Des équipements nombreux, diversifiés et rayonnants, mais des accès peu visibles et des équipements scolaires dégradés.
- Des espaces verts nombreux mais peu d'usages, des espaces discontinus et peu de porosité du quartier avec la vallée.



Plan guide de principe issu de l'étude urbaine Interland - extrait du dossier de concertation

➡ L'ambition de Quartiers en Mieux pour le Val de l'Aurence Sud est donc de passer de la « ZUP » de l'Aurence enclavée et dégradée, au grand quartier de la vallée de l'Aurence, offrant toutes les qualités de la grande ville à la campagne pour devenir une porte d'entrée majeure de l'agglomération.

Le projet de renouvellement urbain concerne principalement deux secteurs : l'entrée de ville ainsi que le sud du quartier, auquel on peut adjoindre quelques interventions sur le Parc du Talweg et le secteur Madoumier.

Deux grandes orientations stratégiques fondent le projet :

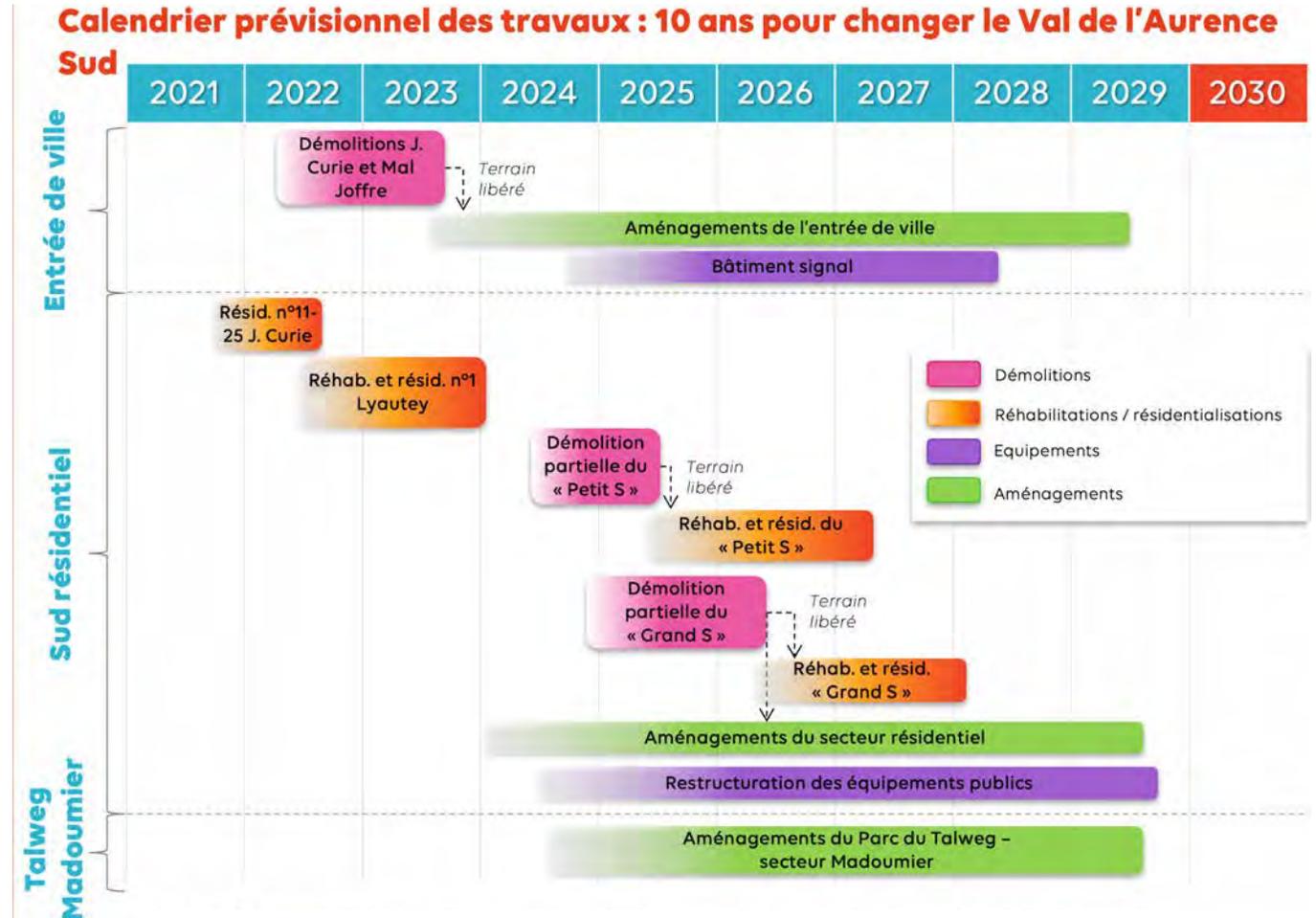
- Constituer une porte d'entrée majeure et identitaire de l'agglomération à travers la trame verte (vallée), une bonne desserte

en transports en commun (BHNS et lignes complémentaires) et des équipements attractifs.

Cette première orientation stratégique réside dans la **transformation complète de l'entrée de ville** pour que cette dernière contribue pleinement au désenclavement et au changement d'image du quartier. Il s'agit également d'ancrer le quartier durablement dans la ville en développant les porosités entre l'entrée de ville et la vallée de l'Aurence.

Cette orientation sera notamment concrétisée par :

- La démolition des 3 barres d'entrée de ville et la création d'une place, d'un bâtiment signal accueillant hôtel d'entreprises, Fablab et maison des services municipaux
- L'aménagement de la RD 941 en boulevard urbain, la reconfiguration du carrefour d'Oradour et la création d'une nouvelle voie d'entrée dans le quartier.
- Le renforcement de l'attractivité du pôle commercial (*discussions engagées avec les propriétaires et commerçants*).
- L'amélioration de la desserte en transports en commun (Bus à Haut Niveau de Service, ligne directe vers le centre-ville...) et l'implantation d'un Pôle d'Échanges Multimodal.
- La création de 5 grandes continuités



Calendrier prévisionnel extrait du dossier de concertation qui sera actualisé au fur et à mesure de l'avancée des études de conception et des travaux

piétonnes entre le quartier, le centre-ville et la Vallée dont une coulée verte vers le Lycée du Mas Jambost (création d'un parvis).

- **Renouveler l'attractivité résidentielle**

du grand quartier de l'Aurence en inscrivant l'urbanisation dans le paysage, en intervenant sur le cadre bâti, et en développant des services de proximité qualitatifs (scolaires en particulier) pour enrichir le quotidien des habitants, mais

aussi peser positivement dans le choix résidentiel de nouveaux habitants.

Cette seconde orientation vise à renouveler l'offre résidentielle et à proposer un paysage qualitatif ponctué d'équipements pour créer des leviers de l'attractivité au sein du quartier.

Elle sera notamment concrétisée par :

- La démolition partielle du « Grand S » à horizon 2026 pour abolir son effet « barrière », et démolition d'une partie du « petit S ».
- Des opérations de réhabilitations et de résidentialisations des logements pour les immeubles rue Maréchal Juin (parties restantes des Grand et Petit S), les tours Lyautey-Fayolle, les immeubles rue Joliot Curie.
- À terme, des opérations de diversification de l'habitat (construction de nouveaux logements).
- La restructuration lourde du groupe scolaire Joliot Curie
- L'utilisation de la gentilhommière du Mas Jambost en espace associatif et créatif
- La création de nouvelles rues, voies piétonnes/cyclables, parking public avec terminus BHNS
- L'aménagement d'espaces publics qualitatifs notamment avec

l'implantation d'une aire de jeux structurante et d'un square vers le collège Calmette et l'Interval.

Le Nouveau programme de renouvellement urbain sur Limoges représente au total un montant global de **238 Millions d'€ H.T., soit 268 Millions d'€ T.T.C.**

Pour le Val de l'Aurence Sud, l'enveloppe prévisionnelle qui sera investie sur le quartier représente **62,6 M€ H.T.** (soit 73,4 M€ T.T.C.), répartis comme suit : 27,9 M€ de l'ANRU, 15,3 M€ de Limoges Métropole, 11,8 M€ de la Ville de Limoges, 6,1 M€ du bailleur Limoges Habitat, 202 k€ du bailleur Noalis et 1,3 M€ d'autres co-financeurs (Banque des territoires, ANCT...).



© Arnaud DEPLAGNE

I. Objectifs et modalités de la concertation

Les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ont été fixés par Limoges Métropole.

A. Le cadre de la concertation

En application de l'article **L 103-2.4 du Code de l'Urbanisme**, le Conseil Communautaire a acté par **délibération en date du 22 septembre 2020 modifiée le 17 novembre 2020**, l'ouverture de la concertation préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence Sud, poursuivant les objectifs suivants :

- Informer la population sur les objectifs des deux projets de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires ;
- Décrire les orientations stratégiques et la nature des actions envisagées et ce, dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...) ;
- Recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière, en vue de

leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre des projets.

Ainsi, la concertation préalable a pour but **d'associer les habitants, les acteurs locaux et toutes les personnes concernées, afin que toutes et tous soient informés du projet et qu'ils puissent amender, affiner et consolider les grandes orientations** du projet d'aménagement qui seront mises en œuvre ensuite.

B. La méthodologie de la concertation

Conformément aux délibérations de septembre et novembre 2020, différentes modalités de concertation ont été mises en place pour l'information, le recueil de l'expression et la participation du public. Celles-ci ont toutes été respectées et même complétées.

L'information du public sur la concertation

La diffusion des informations relatives au lancement et à la mise en œuvre de la concertation préalable a été réalisée à travers :

- La publication de l'avis préalable à la concertation (annonce légale publiée

dans Le Populaire du 17 mai 2021) ;

- La publication d'articles dans le magazine communautaire *Le Métropol* mais aussi dans le magazine municipal *Vivre à Limoges* ;
- La publication d'articles sur les canaux d'information digitaux/numériques : site Internet et pages de réseaux sociaux de Limoges Métropole, mais aussi ceux de la Ville de Limoges et de Limoges habitat ;
- Des appels, SMS et mails d'invitation aux temps de concertation envoyés aux personnes s'étant inscrites dans la liste de contacts ;
- La publication d'articles dans la presse.

L'ensemble de ces parutions est à retrouver en annexe.



Extraits de différentes sources presse papier et en ligne publiées en 2021 : *Le Métropol*, *Vivre à Limoges*, réseau social *Limoges Métropole*

Les informations relatives au projet de renouvellement urbain du Val de l'Aurence Sud ont été diffusées grâce :

- A la mise à disposition du dossier de concertation au siège de Limoges Métropole (19 rue Bernard Palissy 87000 Limoges), à la mairie de Limoges (9 place Léon Betoulle 87000 Limoges), et à l'antenne mairie du Val de l'Aurence (1 rue Marcel Madoumier 87000 Limoges),
- A la mise en ligne sur le site internet de Limoges Métropole du dossier de concertation.

Les dossiers ont également été mis à disposition du public :

- A l'agence ouest de Limoges habitat (7 rue Marcel Madoumier 87100 Limoges) ;
- A la Bfm de l'Aurence (29 rue Marcel Vardelle 87000 Limoges) ;
- Sur le site internet de la Ville de Limoges,

- Lors des différents temps de rencontre et d'ateliers détaillés dans la partie participation.

Le recueil de l'expression

Plusieurs modalités de recueil de l'expression ont été mises en place :

- La mise à disposition de **registres** de concertation au siège de Limoges Métropole, à la mairie de Limoges et à l'antenne mairie du quartier du Val de l'Aurence Sud ;

- La création d'une **adresse mail dédiée** au projet pour recueillir les observations des habitants **concertationaurencesud@limoges-metropole.fr** ;
- Les **différents temps de rencontre et d'ateliers** détaillés dans la partie participation.



En ligne - site internet de la Ville de Limoges

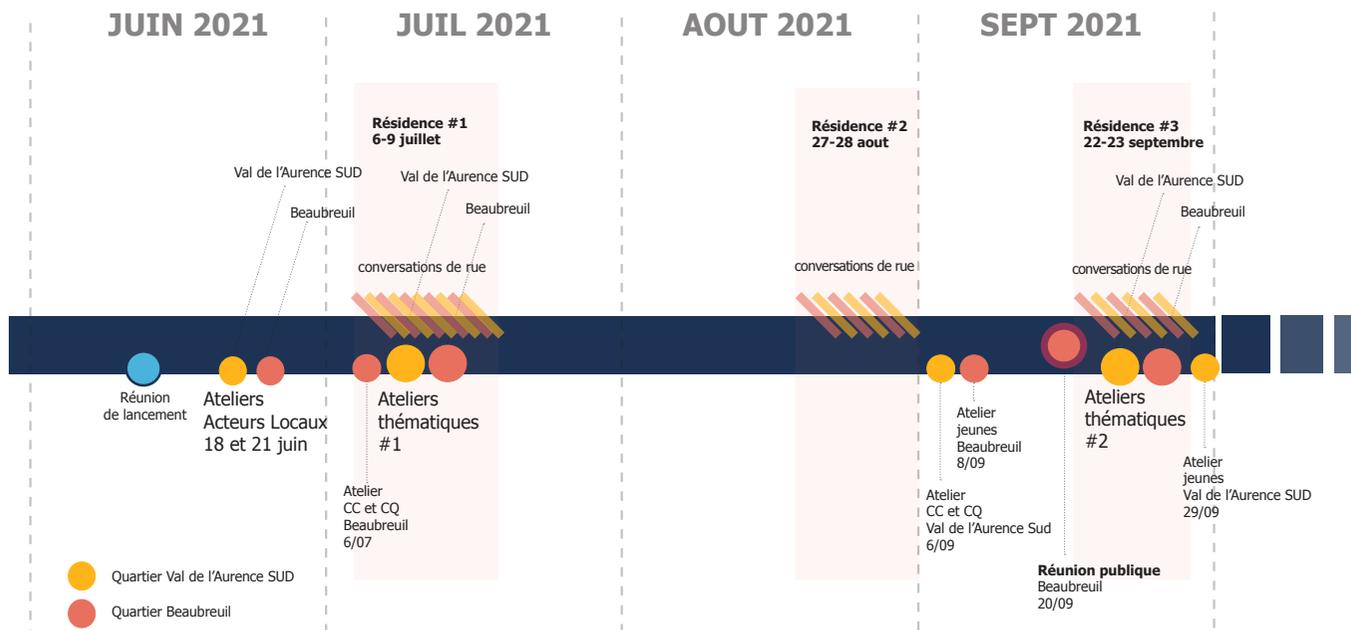


Page de garde des registres de concertation



Affichage accompagnant le dossier de concertation





Planning des temps forts menés dans le cadre de la concertation réglementaire

La participation : les différents temps organisés

La participation des habitants, des acteurs et des usagers du quartier dans le cadre de la concertation a été organisée en trois sessions de résidences ponctuées de temps de rencontres et d'ateliers, en juillet, août et septembre. D'autres temps ont été organisés ponctuellement en dehors de ces résidences.

Cette méthodologie a été construite dans l'optique de permettre aux habitants et acteurs de chaque quartier d'accéder aux informations relatives aux projets, de pouvoir

s'exprimer en confiance, de partager leur expertise d'usage et ainsi de faire évoluer le projet.

Des supports variés ont été proposés afin de faciliter l'expression des habitants et de formuler leurs questionnements et propositions pour le projet.

L'organisation de l'écoute, du dialogue et de l'échange ont permis de veiller à ce que chaque habitant, association, professionnel, trouve sa place.

Un dispositif de concertation vivant au rythme du quartier :

● Les conversations de rue :

Au cœur du Val de l'Aurence Sud, plusieurs sessions de conversations de rue ont été organisées (juillet, août et septembre). L'objectif était d'arpenter les rues et parcs du quartier afin de rencontrer les habitants avec plusieurs panneaux mobiles pour échanger autour du projet.

Ces temps ont été animés dans les



Conversations de rue, dans le parc du Mas-Jombost et sur le marché de plein air
© Peuples des Villes/CapaCités

zones de commerce ou de rencontre, sur les cheminements quotidiens, dans les squares et les aires de jeux pour enfants ou à proximité des équipements sociaux et culturels fortement fréquentés.

Sur les panneaux mobiles étaient présentés le calendrier, les plans et les orientations principales du projet ainsi qu'une vue aérienne du quartier, fertilisant les échanges et les discussions. Grâce à sa souplesse et son caractère informel, le dispositif des conversations de rue a l'avantage de limiter les potentielles gênes liées à la prise de parole en public et de faciliter l'expression des personnes. De nombreux constats et propositions sont issus de ces multiples temps d'échanges.

Sur le marché hebdomadaire de plein air du Val de l'Aurence Sud, la tenue d'un stand d'information du projet a permis la discussion. Véritable moment d'effervescence dans chacun des quartiers, le marché permet de rencontrer de nombreuses personnes éloignées des centres de décision et des temps classiques de concertation.

- **Les ateliers de concertation :**

En juillet, sur le Val de l'Aurence Sud, une session de deux ateliers successifs de présentation du projet se sont tenus à



*Ateliers de concertation à l'école Joliot Curie le 7 juillet 2021
© Limoges Métropole - Mathieu Fontaine*



l'école élémentaire Joliot Curie. Laurence Theillaumas, chef de projet renouvellement urbain à Limoges Métropole, a présenté les orientations principales du projet en traçant sur une vue aérienne du quartier, les enjeux principaux au fur et à mesure de leur récit.

Après un temps de questions-réponses, les participants, répartis sur 3 espaces différents, se sont ensuite exprimés sur ces orientations, et ont élaboré des propositions sur trois thématiques principales : les enjeux de relogement et de démolition des

immeubles – en présence du bailleur social Limoges habitat – , les espaces publics à partir d’images de références, et enfin les mobilités et circulations avec notamment la question des transports en commun, du BHNS et de son parcours.

En septembre, une nouvelle session d’ateliers de concertation a été organisée à l’école élémentaire Joliot Curie au Val de l’Aurence Sud. Lors de ces ateliers, après un rapide rappel des orientations du projet de renouvellement urbain, les échanges ont été organisés en petits groupes de 8 à 10 personnes sur les thématiques suivantes : les équipements publics et lieux d’activités ; les mobilités et circulations ; la place de la voiture et du piéton ; les espaces publics et espaces verts.

Par thème, une série de questions permettait à chaque groupe de lancer les discussions et invitait les personnes à faire des propositions :

- **Équipements publics et lieux d’activités** : Quel service public ou privé manque-t-il sur le quartier ? De quel service y aurait-il besoin ? Proposez un ou deux lieux d’activité ou de création innovants.

- Mobilités et circulations :

Quels sont les parcours que vous effectuez à pieds, à vélo ou en voiture ? Quelles améliorations souhaiteriez-vous voir sur ces parcours ? Donnez un avantage et un point d’attention sur la nouvelle ligne de bus et les nouveaux espaces dédiés aux bus dans le quartier.

- Espaces publics et espaces verts :

Une nouvelle aire de jeux pour enfant et un jardin sont aménagés sur le quartier. Proposez 3 éléments majeurs qui devront les composer. Proposez 3 activités qu’il serait souhaitable d’y développer.



Ateliers de concertation à l'école Joliot Curie le 22 septembre 2021 © Limoges Métropole - Mathieu Fontaine



Ateliers de concertation à l'école Joliot Curie le 22 septembre 2021 © Limoges Métropole - Mathieu Fontaine

Les habitants se sont fortement mobilisés pour participer à ces ateliers et être force de propositions.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2030 « Quartiers en mieux », un nouvel atelier d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier sera proposé aux habitants mercredi 22 septembre à l'école élémentaire Joliot-Curie à 16 h et à 18 h.

QUARTIERS QM EN MIEUX
Améliorer le quotidien du Val de l'Aurence

LE VAL DE L'AURENCE SUD SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

ATELIERS DE CONCERTATION
Mercredi 22 septembre
Ecole élémentaire Joliot Curie
à 16h et à 18h
(durée d'1h30 environ)

Ateliers d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier

Logos: Limoges Métropole, LIMOGES, PREFET DE LA HAUTE-VIENNE, ANR, ActionLogement, BANQUE des TERRITOIRES, REPUBLIQUE FRANÇAISE, AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES, Noalis, odhac87, scalis, cdc habitat

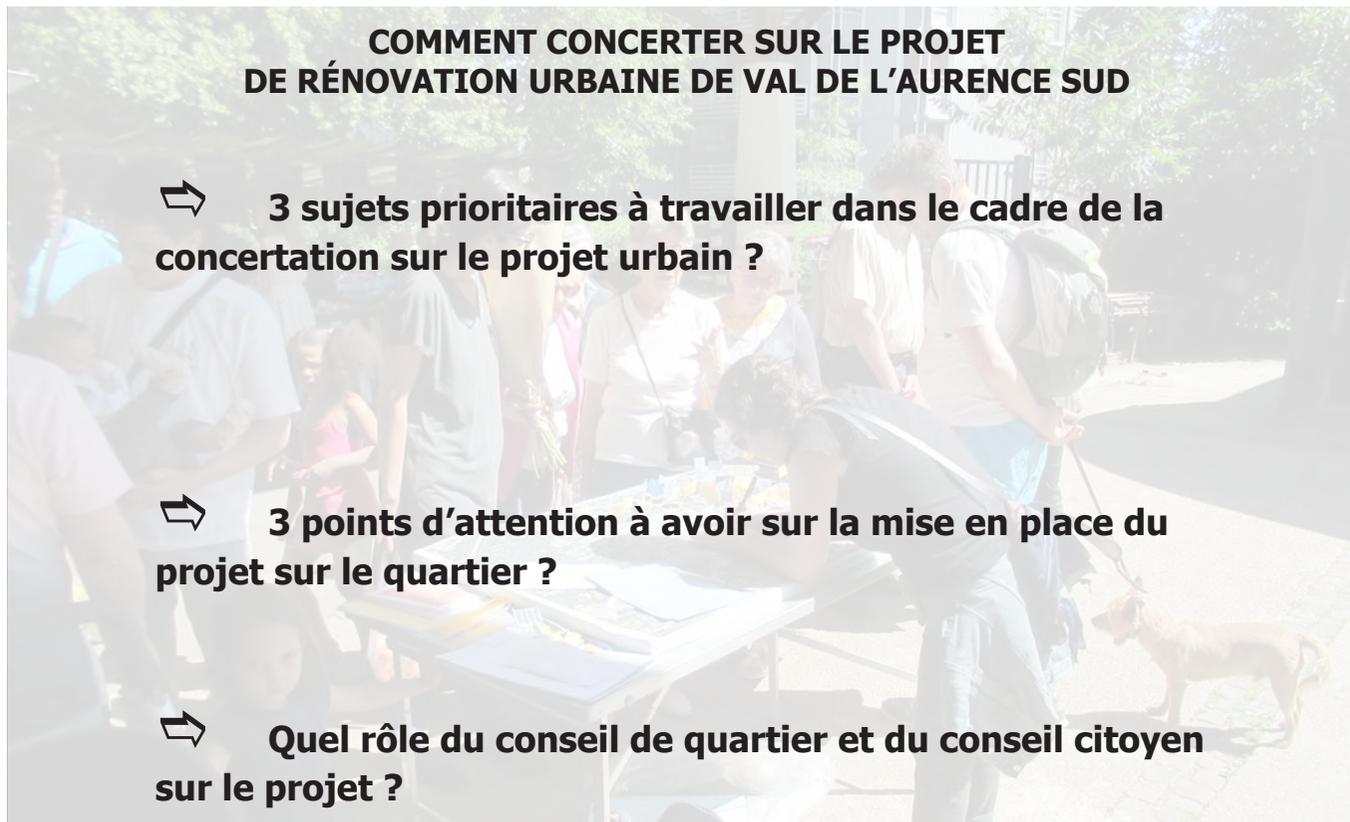
Affiche / flyer annonçant les ateliers du 22 septembre 2021

Un travail majeur avec des acteurs locaux moteurs et engagés

Plusieurs rencontres et temps de travail ont été construits avec les acteurs locaux. Ceux-ci ont une fine connaissance de leurs publics, du quartier et des enjeux que présente le projet de renouvellement urbain pour leur travail quotidien.

En juin, la concertation préalable a donc débuté par un premier atelier avec les principaux acteurs locaux du quartier du Val de l'Aurence Sud afin de leur présenter les orientations du projet urbain, de faire émerger leurs préoccupations et celles des habitants et enfin de préparer collectivement les temps de concertation à venir. Ce travail collectif a permis d'identifier les sujets prioritaires à travailler dans le cadre de la concertation, les points d'attention à avoir sur la mise en place du projet dans le quartier, le rôle de chacun en tant qu'acteur de terrain dans le cadre du projet de renouvellement urbain.

Les contributions des acteurs locaux ont également permis d'engager des partenariats pour la suite de la démarche (atelier jeunes, diffusions des dates des prochaines rencontres avec les habitants, sujets à travailler) et ont été intégrés aux



Fiche-outil utilisée lors de l'atelier conseil citoyen/conseil de quartier le 10 septembre 2021

comptes rendus.

Les conseillers citoyens et conseillers de quartiers ont également été mobilisés dans le cadre de la concertation. Une rencontre spécifique réunissant conseil citoyen du Val de l'Aurence sud et conseil de quartier du Val de l'Aurence a été organisée le 10 septembre avec un temps de présentation synthétique du projet par Limoges Métropole puis un

échange permettant de réagir sur ces orientations et d'identifier les sujets centraux à aborder. Plusieurs questions ont permis de lancer les discussions.

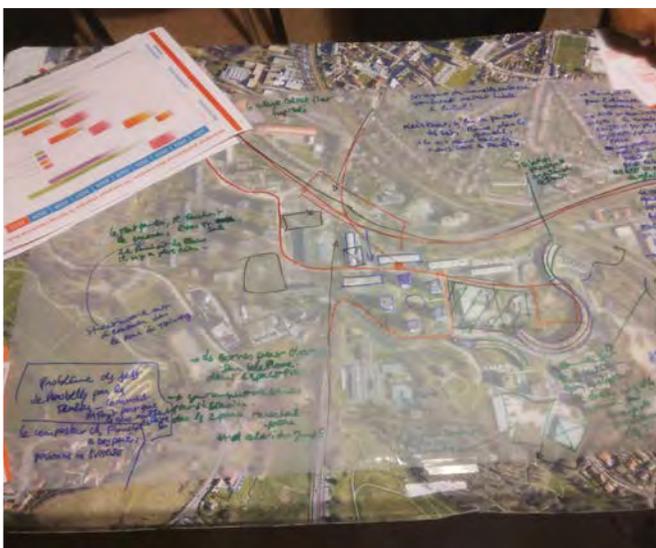




Atelier conseil citoyen / conseil de quartier du 10 septembre 2021 © Limoges Métropole



Atelier avec les jeunes de l'association Alséa dans les locaux de l'association le 29 septembre 2021 © Peuples des Villes/CapaCités



Travail sur plan lors des ateliers jeunes © CapaCités - Peuples des villes

Les ateliers jeunes : l'implication d'habitants concernés et inventifs

En septembre, deux ateliers jeunes – avec d'une part un groupe de jeunes hommes et d'autre part un groupe de jeunes femmes – ont été construits en partenariat avec les éducateurs de l'association ALSEA (Association Limousine de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) qui ont permis une mobilisation importante des jeunes du Val de l'Aurence. La rencontre s'est déroulée au local de l'ALSEA situé au 1 rue Marcel

Madoumier au Val de l'Aurence Sud. Ces jeunes ont été force de propositions autour des enjeux de circulations et de mobilités, de services, d'espaces de rencontres. À l'aide d'un plan et d'un calque, ils ont pu échanger autour du projet et repérer, à partir de leurs déplacements quotidiens, l'évolution du quartier. Les enjeux de relogement liés aux démolitions ont également été au centre des échanges de ces jeunes hommes et jeunes femmes qui se sont montrés prêts à s'impliquer dans le projet et demandeurs d'autres temps d'échanges.

II. La concertation préalable en quelques chiffres

200
Personnes

ont participé à un ou plusieurs temps d'échange ou de travail au Val de l'Aurence Sud.

une **100^{aine}**
d'habitants

a été rencontrée lors des **conversations de rue de juillet, août et septembre**, qui ont permis de tenir des **discussions informelles** pour échanger autour du projet de renouvellement urbain **dans l'espace public**.

1 371 vues

c'est le nombre de fois où la page du site internet de Limoges Métropole relative à la concertation préalable a été consultée

4 habitants
1 association de
commerçants

ont envoyé des mails à l'adresse **concertationaurencesud@limoges-metropole.fr** et y ont exprimé leurs avis sur le projet de renouvellement urbain.

3 sessions d'ateliers de concertation autour du projet

une **20^{aine}**
d'habitants

s'est mobilisée lors des **ateliers du 7 juillet** pour s'informer et poser des questions sur le projet.

25
jeunes

ont répondu présents aux ateliers **du 29 septembre** qui avait lieu dans les locaux de l'association ALSEA

une **40^{aine}**
d'habitants

a participé aux ateliers **du 22 septembre** pour contribuer au projet et donner des idées et des recommandations en fonction de plusieurs thématiques

une 15^{aine} de conseillers citoyens et de conseillers de quartier

mobilisés pour un atelier spécifique le 20 septembre

6 associations et collectifs d'acteurs locaux du quartier

étaient représentés lors de **l'atelier Acteurs locaux du 18 juin** : le responsable de l'association d'éducateurs jeunesse de l'ALSEA, le responsable de la compagnie de théâtre des Singuliers associés, le directeur du Centre social La Chapeau Magique, le directeur du centre social Alchimis.

Ont également été rencontrés lors d'une réunion spécifique le 29 juin, les responsables de l'agence de Limoges habitat, les chargées du logement, les gardiens d'immeubles mais aussi les médiateurs de prévention de la Ville de Limoges.



Atelier de concertation à l'école Joliot Curie le 7 juillet 2021

© Peuples des Villes/CapaCités

- La présence de l'équipe de CapaCités et Peuples de villes lors de différents temps, en pied d'immeuble ou sur les marchés, a permis à des personnes ne se rendant pas aux réunions publiques ou aux ateliers, ou contraintes par leur calendrier, de s'exprimer. Ces personnes se sentaient plus libres d'échanger en tête à tête avec l'équipe de la concertation.
- Les temps les plus mobilisateurs ont été les ateliers collectifs de septembre menés au sein du quartier dans un lieu repère et facile d'accès pour les habitants.

III. Synthèse et analyse qualitative des contributions recueillies

Les résultats issus de la concertation préalable menée au Val de l'Aurence Sud se déclinent en **5 thématiques principales** :

- > Les mobilités et circulations,
- > Les équipements et services,
- > Les espaces publics et espaces verts,
- > Les immeubles et logements,
- > Les enjeux liés à la participation.

Sont ainsi présentés les constats émis par les habitants rencontrés lors des ateliers ou des conversations dans l'espace public, puis sont retranscrites et synthétisées les propositions formulées et construites. Enfin, sur chaque thématique, des retours de Limoges Métropole sur les questions et contributions des habitants sont proposés. Ces retours ne se veulent pas exhaustifs. Considérant la durée du programme, le niveau de définition actuel du projet (orientations d'aménagement - pré-programme), il apparaît complexe de répondre et arbitrer sur chaque proposition.



ATELIER DE CONCERTATION - VAL DE L'AURENCE SUD

La mobilité, la place de la voiture et du piéton



Quels sont les parcours que vous effectuez actuellement en tant que piéton, à vélo ou en voiture ?

Quelles améliorations souhaiteriez-vous y voir ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Donnez un avantage et un point d'attention sur la nouvelle ligne de bus et les nouveaux espaces dédiés aux bus dans le quartier.

.....
.....
.....
.....
.....



Support pour l'atelier de concertation du 22 septembre 2021

© Peuples des Villes / CapaCités



A. Mobilités et circulations

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

Le rond-point du carrefour d'Oradour, fortement impacté par le projet de renouvellement urbain, a été au centre de nombreux échanges sur les questions de mobilité dans le quartier.

Pour de nombreux habitants, ce **grand carrefour d'Oradour** est trop complexe.

La configuration actuelle de la **route départementale** facilite également des flux à grande vitesse dès la sortie du carrefour, ce qui pose des questions en termes de sécurité mais également de nuisances sonores notamment pour les immeubles de la copropriété situés juste au-dessus.

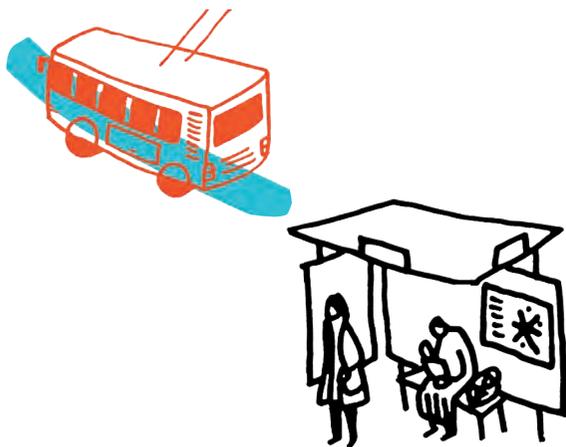
La **création du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) et le renforcement de l'offre de transport à disposition** avec la création de la ligne de rocade constitueraient pour certains habitants une véritable plus-value pour la qualité de vie du quartier. C'est notamment pour sa liaison directe entre le Val de l'Aurence Sud et Nord qu'elle est très appréciée par les habitants, de même que la ligne de rocade qui permettrait un trajet plus direct vers le CHU.



Atelier de concertation à l'école Joliot Curie le 22 septembre 2021 © Limoges Métropole - Mathieu Fontaine

Pour d'autres habitants travaillant dans les zones d'activités de Limoges, la faible fréquence actuelle des bus les oblige à anticiper leurs trajets et contraint fortement leur journée de travail.

La fin de circulation des bus très tôt en soirée contribuerait au manque d'activité ou de vie nocturne à Limoges et dans le quartier en particulier. Ce constat a été largement partagé par les jeunes rencontrés qui souhaiteraient pouvoir prendre le bus jusqu'à minuit en semaine et plus tard les week-ends.



Cependant, **l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal** sur le quartier questionne certains habitants :

« Y aura-t-il vraiment du monde ? Ce nouvel aménagement est-il adapté à la dimension

du quartier ? »

Si pour certains, comparant avec la desserte de quartiers plus excentrés comme Beaubrevil, le quartier paraît suffisamment desservi, pour d'autres, la création de nouvelles lignes de transports faciliterait les déplacements vers des lieux et équipements structurants du territoire, en journée mais également en soirée.

Les propositions construites lors des ateliers

« Les motos qui tournent en journée mais surtout la nuit » représentent une véritable nuisance et provoquent des inquiétudes. La tranquillité quotidienne semble fortement impactée par les circulations des motos et des voitures. Certains habitants préconisent donc des **aménagements pour pacifier et ralentir la circulation dans le quartier.**



© Arnaud Deplagne

De nombreux habitants appellent à la vigilance sur le carrefour d'Oradour-sur-Glane qui peut être dangereux pour les piétons. Certains alertent également sur la transformation prévue du rond-point.

Voici plusieurs propositions concernant ce volet mobilités :

- Veiller à maintenir des feux tricolores afin de **réguler la circulation** et de **faciliter la sortie du quartier**, notamment aux heures de pointe

- **Faire attention** à ce que les **rues internes au quartier ne deviennent pas des voies de désengorgement** des autres routes.

- **Ralentir la circulation** à l'aide de dos d'ânes ou de ralentisseurs afin de sécuriser les déplacements piétons, notamment sur la rue Joliot Curie.

- **Sécuriser les abords** du futur Groupe scolaire pour veiller à la sécurité des enfants.

- **Veiller à ce que la distance entre les arrêts de bus**, les équipements et services, et les immeubles de logement soit réduite au maximum.

- **Proposer des services de location de vélos et trottinettes**, fabriquées en France, en lien avec le Pôle d'échanges multimodal.

- **Avoir des abris-bus confortables** et équipés de prises pour recharger les téléphones ou disposer d'un système d'autoproduction d'électricité pour le système de recharge (ex : pédaler pour recharger son téléphone).

- Avoir **des abris-bus qui indiquent les heures des prochains passages** des différentes lignes.

Plusieurs propositions ont été formulées sur les parcours des futures lignes de transport (BHNS, rocade, lignes complémentaires) :

- Permettre aux lieux du quotidien comme le supermarché Cora ou le CHU d'être desservis de manière directe.

- Diffuser plus régulièrement et massivement les informations concernant les nouveaux parcours de bus, les destinations ou les temps de trajet.



Atelier de concertation du 7 juillet © CapaCités / Peuples des villes



Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

Limoges Métropole pourra proposer de diffuser des plans afin d'**informer les habitants des changements induits par la mise en œuvre des nouvelles lignes sur le service actuel de transports en communs de Limoges**. Limoges Métropole invite également les habitants à consulter les différents supports élaborés sur cette réorganisation des transports en commun. Le site internet dédié à ce sujet reprend ces informations : <https://mobilités.limoges-metropole.fr/>.

Le programme de renouvellement urbain a été construit concomitamment à la réflexion portant sur la réorganisation des transports en commun : Plan de déplacement urbain, études du BHNS, lignes complémentaires. Les **besoins alors exprimés par les habitants du Val de l'Aurence ont été pris en compte dans les propositions de tracé et ont orienté les arbitrages** : lien entre le Val de l'Aurence Sud et le Val de l'Aurence Nord assuré par la ligne de BHNS, accès à la ligne de rocade Ouest permettant de desservir le quartier jusqu'au pôle Saint Lazare (Clinique Chénieux), en passant par le CHU.

... suite :

Cette prise en compte est bien appréciée des conseillers citoyens et de quartier qui voient ici que leur parole a servi à la prise de décisions et retrouvent ainsi dans les orientations présentées des remarques exprimées lors des phases d'études.

Concernant les aménagements finaux du Carrefour, du boulevard et de la desserte interne du quartier, d'autres temps d'information et de concertation seront organisés. La ligne directrice de Limoges Métropole est de favoriser et faciliter les mobilités actives (piétons, vélos), l'accès aux transports en commun, et de pacifier les circulations voitures internes au quartier, ce qui semble concorder avec la volonté des habitants du quartier.

Les orientations d'aménagement portant sur la transformation d'une portion de la RD en boulevard urbain semblent également aller dans le sens des demandes des habitants.



B. Équipements et services

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

Lors des rencontres dans l'espace public, de nombreux habitants ont pointé avec vigueur **l'enjeu de l'activité et de l'occupation des jeunes, proposant d'en faire un enjeu central de ce projet.**

"La priorité c'est le travail et l'éducation des jeunes."

Plusieurs habitants, et les jeunes notamment en fin de parcours scolaire souhaiteraient que des emplois ou missions en lien avec les travaux à venir sur le quartier dans le cadre du NPNRU leur soient proposés.

Par ailleurs, de nombreuses personnes signalent une dégradation de l'ambiance du quartier, les problématiques liées aux trafics de drogues sont souvent évoquées pour l'expliquer. À ces derniers s'ajoutent **les incivilités liées à la propreté**, tous ces enjeux semblent très localisés dans le quartier.

Des habitants regrettent vivement que lorsqu'ils appellent la police, leurs appels n'entraînent pas d'intervention, ce qui alimente le sentiment de « ne pas compter et d'être laissé pour compte ».

De nombreux participants évoquent un manque de petits locaux d'activité que pourraient investir les habitants souhaitant créer leur entreprise et tester leur activité.

La rénovation du petit centre commercial, qui est très utile aux habitants, est fortement souhaitée par les habitants du quartier. La fermeture en septembre 2021 de la surface alimentaire « Ecofraï », inquiète largement sur le devenir de ces espaces commerciaux. Pour les habitants rencontrés, les commerces de proximité sont une véritable richesse dans le quartier et le besoin d'amélioration de la qualité de ces commerces et des locaux a été partagé de nombreuses fois.

Parmi les commerces les plus attendus, une **boulangerie de qualité** est réclamée par toutes et tous les habitants interrogés. Pour beaucoup, le manque d'offre variée et de qualité sur le quartier les incite à se rendre dans un supermarché situé au Val de l'Aurence Nord (Centre commercial Cognac). Ils y trouvent également un laboratoire d'analyse et des banques, faisant de ce centre commercial un lieu utile et fonctionnel pour les habitants du Val de l'Aurence Sud qui aimeraient néanmoins avoir accès à ces équipements plus près de chez eux (notamment **un distributeur automatique de billets**).

D'après certains habitants plus âgés rencontrés sur le marché, il y aurait également besoin de petits commerces au sud du quartier, à proximité du « Grand S ». En effet, pour les personnes ayant des

difficultés à se déplacer, le centre commercial est presque trop éloigné des petits pavillons et du « Grand S ».



Atelier de concertation à l'école Joliot Curie le 22 septembre 2021 © Limoges Métropole - Mathieu Fontaine

Par ailleurs, le **marché hebdomadaire de plein air est un moment central de la vie du quartier et son devenir est questionné par les habitants**. Il est parfois proposé de **l'agrandir et de l'enrichir afin d'attirer des habitants d'autres quartiers**. Pour les habitants et les commerçants rencontrés sur le marché, il manquerait des toilettes publiques afin d'en faire un lieu confortable pour les usagers. Par ailleurs, la situation actuelle du marché, sur le parking du centre commercial, n'est pas chaleureuse pour les habitants. *« Ce marché, entre Ecofrais et la grande route, ça ne donne pas envie d'y faire ses courses. »*

Une inquiétude est partagée par les commerçants actuels du centre commercial, celle de la réduction importante de la population liée aux démolitions qui pourrait fortement impacter la fréquentation de leurs commerces.

Pour les commerçants, le sujet du centre commercial n'est pas assez présent dans le projet et ils craignent de ne pas profiter assez du programme de renouvellement urbain prévu sur le quartier.

L'inquiétude qui est partagée est celle d'une rénovation du quartier dans lequel persistera un centre commercial vétuste, qui ne pourra pas convenir à la nouvelle population que la rénovation du quartier pourrait

attirer. **L'image du quartier est notamment définie par le centre commercial** visible au premier coup d'œil à l'entrée du quartier, **sa rénovation paraît donc essentielle.**

Pour certains parents, la **garde des enfants est un véritable sujet de préoccupation.** Certains évoquent un manque de places en crèche, ce qui éloignerait certaines mamans de l'emploi.

Des acteurs associatifs du quartier soulèvent certains points de vigilance dans le cadre du NPNRU. En effet, **plusieurs activités d'associations sont accueillies**

dans des immeubles et équipements voués à la démolition. Elles s'inquiètent donc des possibilités de relogement et relocalisation qui pourraient leur être proposées mais aussi des coûts induits qui pourraient être à leur charge et **en appellent donc à un travail commun avec les collectivités et partenaires.** Les équipements situés sur le Parc du Talweg, le CCM Jean le Bail et le Gymnase Jean le Bail ne sont que peu connus, identifiés et fréquentés par les habitants du Val de l'Aurence Sud. Certains souhaiteraient que les ateliers ou activités proposées soient plus en lien avec leurs aspirations.

Enfin, **certains habitants s'interrogent sur le devenir des écoles Joliot Curie et Madoumier.** Le projet de regroupement sur un seul site (J. Curie) des deux groupes scolaires inquiète certains, qui y voient l'idée de création d'un équipement de taille trop imposante, à l'encontre de la volonté de favoriser la réussite éducative et un lien de grande proximité. D'autres voient dans ce nouvel équipement l'opportunité de disposer de locaux réhabilités, neufs et adaptés, et donc une école plus attractive pour renforcer la mixité des élèves, attirer des enfants d'autres secteurs de la ville.



Stand sur le marché le 7 juillet © Peuples des Villes / CapaCités



Les propositions construites lors des ateliers

- **Permettre un meilleur accès à la formation, à l'emploi et l'accompagnement des projets de jeunes** afin d'éviter de reproduire les situations précédentes d'inoccupation entraînant les incivilités. Pour certains, la rénovation des bâtiments ne produira des effets positifs que si elle permet de retrouver une vie de quartier de qualité grâce à l'activité.
- **Créer un poste de police dans le quartier ou une permanence en lien avec l'antenne mairie.**



Atelier de concertation à l'école Joliot Curie le 22 septembre 2021

© Peuples des Villes/ CapaCités

- **Repenser les accès et les espaces publics autour du centre commercial.** Il a été plusieurs fois proposé l'aménagement d'une véritable terrasse de café qui pourrait par exemple contribuer à ce renouveau de l'entrée de quartier. Cette **terrasse permettrait aux**

habitants de se retrouver et de créer un lieu de rencontre agréable.

- **Installer des toilettes accessibles** et sécurisées



Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

Les orientations portées par Limoges Métropole et ses partenaires dans le cadre du projet visent un **renforcement de la visibilité et de l'attractivité des équipements, mais aussi une volonté de diversification des activités.**

Les ambitions portées sur le centre commercial de la rue du Maréchal Joffrevont dans le même sens que celui des habitants et des commerçants, c'est pourquoi les discussions ont été engagées depuis plusieurs années avec les copropriétaires du centre et les commerçants. Cependant, au vu des enjeux de requalification de cette entrée de ville, Limoges Métropole souhaite **accentuer cette réflexion et élever le niveau d'ambition pour ce secteur stratégique en mobilisant tous les outils à sa disposition.** Le maintien des commerces d'hyper-proximité est en effet essentiel à la vie du quartier. Les études économiques conduites en amont démontrent une viabilité avérée de cellules de proximité (contrairement à celles présentes sur le secteur Perdrix, trop enclavées et éloignées des flux) et un potentiel de développement minimal en lien avec les flux de l'entrée de ville, sous

condition de disposer d'un équipement bâti attractif, facile d'accès et de produits diversifiés.

Les démolitions de logements prévus dans le programme (496 logements) ne vont pas constituer une perte nette d'autant de familles pour le quartier. En effet, une **partie de la population sera relogée sur le quartier** dans des logements aujourd'hui vacants et pour certains qui feront l'objet d'une réhabilitation lourde au préalable (ex : le n°1 rue Lyautey notamment). Par ailleurs, à terme, les fonciers libérés permettront également une **diversification de l'offre de logement** sur le quartier et donc la construction de logements neufs, soit en individuel (accession sociale à la propriété notamment), soit en petit collectif, et par conséquent **l'arrivée de nouveaux habitants.** Dans le cadre de la transformation de cette



entrée de ville, une réflexion est également lancée sur le renforcement du marché de plein air en vue de l'agrandir, sur un espace plus adapté et plus agréable, de disposer d'une offre plus complète permettant de favoriser une fréquentation plus large.

Parmi les orientations du projet de renouvellement urbain du Val de l'Aurence Sud, est également prévu la création d'un nouvel équipement dénommé « bâtiment signal » pouvant accueillir des services de l'emploi et de l'insertion, des locaux d'activités (bureaux à loyers modérés avec espaces de travail mutualisés) mais aussi de formation (autour du numérique notamment), et de création ou de tests (FabLab/CréaLab) en lien avec le quartier.

... suite :

Cette ambition rejoint la volonté des habitants de disposer pour la jeunesse du quartier et les demandeurs d'emplois **de liens et d'un tremplin vers une activité professionnelle.**

Par ailleurs, dans le cadre de ce programme et pour toutes les opérations qui en découlent, des **clauses d'insertion sont intégrées dans les consultations d'entreprises**, que ce soit pour de l'ingénierie ou pour des travaux. Ainsi, pour chaque opération, un volume horaire est déterminé pour être effectué par un public en insertion issu des quartiers prioritaires de la politique de la ville. La mission insertion professionnelle de Limoges Métropole, en s'appuyant sur les relais de terrain, accompagne cette mise en œuvre et son suivi.

Concernant le volet sécurité et tranquillité publique, un lien étroit entre les équipes de la Ville de Limoges (médiation, police municipale), de la police nationale (réfèrent sûreté), de Limoges Métropole et de ses partenaires (bailleurs notamment) est assuré pour que **ces problématiques soient intégrées dans la conception des aménagements futurs et dans la mise en œuvre opérationnelle du programme.**



© Christophe Péan

C. Espaces publics et espaces verts

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

La proximité avec le parc du Mas Jambost est une vraie richesse pour les habitants du Val de l'Aurence Sud. Très fréquenté le week-end et notamment le soir, le parc contribue pour beaucoup à la qualité de vie du quartier.

« Le parc du Mas Jambost, c'est vraiment un

super cadre, je sors et à deux pas de chez moi je suis dans la nature, c'est une super chance. »

C'est pourquoi certains habitants craignent un relogement qui les éloigneraient de ces espaces essentiels.

Du fait de son importance pour les habitants, certains jeunes rencontrés en atelier expriment le besoin de rénover et mieux entretenir le parc du Mas Jambost.

Le terrain ne serait pas régulièrement tondu ce qui empêcherait la pratique du football et les espaces autour de ce terrain seraient souvent laissés en mauvais état après usage. Les filets des buts ne seraient pas remplacés quand ils sont dégradés.

Si les barbecues autorisés dans le parc sont largement appréciés, il semblerait nécessaire d'avoir des poubelles à proximité afin que les usagers puissent jeter leurs déchets après les repas. Il apparaît en effet que les usagers

laissent le parc dans un mauvais état.

Pour certains habitants, la différence d'ambiance est trop importante entre le parc et le reste du quartier. En effet, le retour vers le cœur du quartier, ne leur semble pas agréable.

Les habitants font le constat que **le Val de l'Aurence Sud dispose de nombreux atouts paysagers qu'il convient de conforter** : proximité de la vallée, vues paysagères,



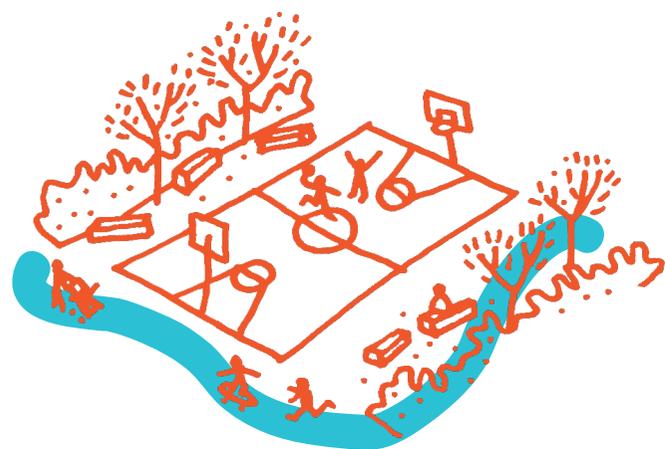
Atelier du 7 juillet © Limoges Métropole - Mathieu Fontaine



grands arbres, espaces verts de qualité, nouveaux espaces végétalisés dans le cadre de la résidentialisation du secteur Franchet d'Esperey.

Certains ont évoqué la nécessité de **lutter contre les îlots de chaleur**. Dans des quartiers d'habitat dense c'est essentiel pour l'avenir et le Val de l'Aurence dispose déjà de nombreux atouts en la matière qu'il faut renforcer.

Certains parents et jeunes du quartier ont partagé leur sentiment selon lequel les jeux pour enfants seraient en nombre insuffisant dans le parc du Mas Jambost de même que les espaces de jeux pour les plus grands et les adolescents. Aujourd'hui, beaucoup jouent dans les cours de l'école Joliot Curie, alors que celles-ci sont normalement inaccessibles en dehors des horaires scolaires et périscolaires.



Conversation de rue sur le marché le 22 septembre 2021 © CapaCités / Peuples des villes

Les habitants souhaitent que les aménagements prévoient des cheminements adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, en phase de travaux, il conviendra de prévoir un maintien d'espaces de jeux pour les enfants, afin que ceux-ci ne soient pas pénalisés et puissent continuer de jouer en toute sécurité.

Les propositions construites lors des ateliers

- **Construire des barbecues en pierre** et non seulement des dalles. La construction de structures pérennes pour les barbecues éviterait, selon les habitants du quartier et usagers du parc, la dégradation des sols et des végétaux et en faciliterait l'usage.

- **Aménager plus de zones fleuries** (s'inspirer de la roseraie), et **d'espaces de jardinage à visée pédagogique**. Conserver au maximum les arbres du quartier. Intensifier les îlots de

fraicheur. Planter des arbres fruitiers.

- **Créer des jeux pour enfants**, installer des tables de ping-pong, des parcours du combattant et obstacles, des parcours sportifs (Freetness : équipements de fitness en extérieur), etc. Il est proposé de s'inspirer des jeux du jardin des étoiles au Val de l'Aurence Nord.

Les espaces de jeux doivent également être conçus à destination des jeunes filles : « on ne veut pas que des terrains de foot pour jouer ».

Des bancs, assises devront accompagner ces espaces de jeux pour les parents qui surveillent leurs enfants.

- **Conserver les espaces extérieurs du quartier** permettant aux jeunes de se retrouver (terrain de sport, parc...).

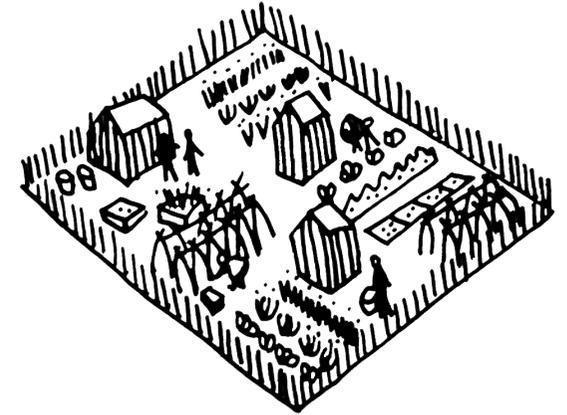
- **Imaginer des continuités entre le parc-la vallée et le quartier** avec des cheminements piétons ou une coulée verte. Améliorer la liaison vers le collège Calmette.

- **Diversifier les systèmes de collecte des ordures : créer des containers enterrés, ou encore des composteurs.**

- **Proposer un travail de sensibilisation**

autour des questions de propreté dans le parc du Mas Jambost notamment après les barbecues dominicaux.

- **Rendre accessibles les cours d'écoles en dehors des horaires scolaires** et périscolaires. Il est notamment possible de **s'inspirer du concept des « cours oasis »** et de leurs réflexions sur la gestion partagée.



Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

Sur la thématique des espaces publics et espaces verts, les orientations du projet vont dans le sens d'une **valorisation de la qualité paysagère** déjà présente et d'un **renforcement des liaisons entre la Vallée, le quartier et le centre-ville par le végétal**.

Les aménagements d'espaces publics mais aussi résidentiels prendront en compte les exigences en termes d'**accessibilité des personnes à mobilité réduite**.

Sur l'aménagement des espaces de jeux, Limoges Métropole et la ville de Limoges souhaitent associer la population dans le choix des équipements qui seront mis en place, pour être au plus près des besoins et aspirations des habitants.

Une attention particulière sera portée sur la problématique du maintien de l'offre d'espaces de jeux pour les enfants en phase travaux.

Concernant le traitement des déchets, les systèmes de containers enterrés seront privilégiés (sauf contrainte technique particulière). Limoges Métropole et les bailleurs souhaitent à ce titre accompagner les habitants dans le **changement des pratiques et favoriser le tri des déchets**. Des systèmes de compost pourront également être mis en place sur demande des bailleurs et de leurs locataires.

Dans le cadre du **projet Quartiers fertiles**, Limoges Métropole souhaite encourager les **initiatives de jardins partagés et jardins pédagogiques**, et proposer une réponse adaptée en matière de ramassage et de valorisation des biodéchets produits sur le quartier.



D. Immeubles et logements

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

Quand certains habitants n'avaient pas connaissance des projets de démolition engagés ou à engager dans le cadre du NPNRU, d'autres en ont eu connaissance et sont même engagés dans un processus de relogement. Ces derniers ont parfois exprimé un manque d'informations quant aux motifs des démolitions.

« Si vous démolissez le Grand S, c'est plus la ZUP »



Atelier avec les jeunes le 29 septembre 2021 © Peuples des Villes/CapaCités

Le processus de relogement questionne beaucoup les habitants rencontrés. Nombre d'entre eux partagent leur envie de rester dans le quartier et le sentiment que le

nouveau projet n'est pas pensé pour les habitants actuels a plusieurs fois été évoqué. C'est notamment l'enjeu de mixité sociale énoncé dans le projet qui inquiète. Certains

habitants craignent que les logements plus chers, plus grands et à destination de personnes plus aisées provoquent un refus du projet pour une partie des habitants du Val de l'Aurence Sud qui partageraient un sentiment d'être indésirables dans le quartier alors qu'ils y habitent parfois depuis plus de dix ans.

Les logements prévus à la démolition, au-delà de leur dégradation évidente, apparaissent comme des logements d'assez bonne qualité, grands et bien situés.

Quand certains habitants racontent le processus de relogement qu'ils vivent, ils témoignent parfois de la déception vécue après les visites des logements proposés par le bailleur. Car si leur nouveau quartier leur semble parfois plus agréable, la surface et l'agencement du logement qui leur est proposé pourraient les obliger à racheter une partie de leur électroménager induisant des frais importants au-delà des bouleversements de leur quotidien.

Par ailleurs, le nombre de relogements induit par les démolitions interroge également les habitants. C'est pourquoi un sentiment de défiance face au bailleur est parfois partagé par les habitants qui s'interrogent sur le processus de relogement et ses rouages.



Atelier de concertation à l'école Joliot Curie le 8 juillet 2021 © Limoges Métropole - Mathieu Fontaine

De nombreuses situations spécifiques sont à prendre en compte dans le processus de relogement d'après certains habitants. Handicap, vieillesse, proximité avec le lieu de travail, réseau de sociabilité et de solidarité,

sont des critères que beaucoup mettent en avant, s'inquiétant pour la prise en compte réelle de leurs demandes.

La transparence des commissions de relogement est interrogée par certains qui

se questionnent sur le processus de décision et sur les règles de relogement qui ont été définies par le bailleur, la Ville et Limoges Métropole. Ainsi, le sentiment d'être « obligé de partir loin de la ZUP » et d'accepter les propositions de relogement au risque de se retrouver à la rue est partagé par plusieurs. Même si souvent, les habitants préféreraient rester sur le quartier où ils ont grandi et où leur réseau s'est développé autour de leurs voisins, leur famille et leurs amis, un sentiment de résignation face au déménagement est souvent partagé.

Pour d'autres habitants, **la mixité sociale et culturelle est une nécessité** et le sentiment de voir des habitants se rassembler en fonction de leur culture ou de leur niveau social inquiète. Certains expriment même un réel besoin de mixité, posant la question de l'attractivité du quartier.

« *De nouvelles personnes étrangères au quartier auront-elles envie d'habiter la ZUP ?* »

Par ailleurs, les habitants ont émis différents constats concernant leurs logements actuels. Certains regrettent l'insalubrité de leur logement ou le manque d'isolation phonique, demandant ainsi une rénovation structurelle des logements. C'est en

particulier sur le Grand S que l'isolation acoustique est identifiée comme une véritable problématique.

« *Certains entendent leurs voisins, d'autres entendent le train qui passe au sud du quartier.* »

Les propositions construites lors des ateliers

Certains habitants et souvent des jeunes du quartier, souhaiteraient que d'autres immeubles soient démolis : les tours du secteur Lyautey Fayolle notamment qui « marquent » beaucoup le quartier et ne sont pas en très bon état.

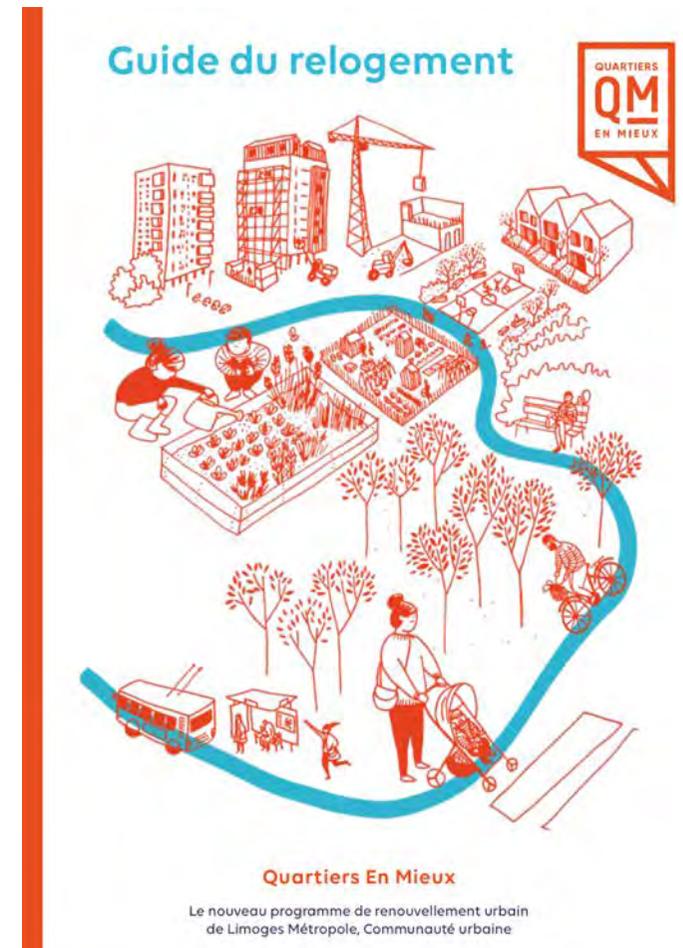
La réhabilitation et résidentialisation des bâtiments rue Franchet d'Esperey est par exemple très appréciée, même pour les habitants n'y vivant pas. Cette rénovation inspire certains qui imaginent que le Grand S et le Petit S pourraient être réhabilités et résidentialisés sur le même modèle.

Des habitants soulignent la nécessité d'assurer une cohérence entre l'intérieur et l'extérieur des logements.

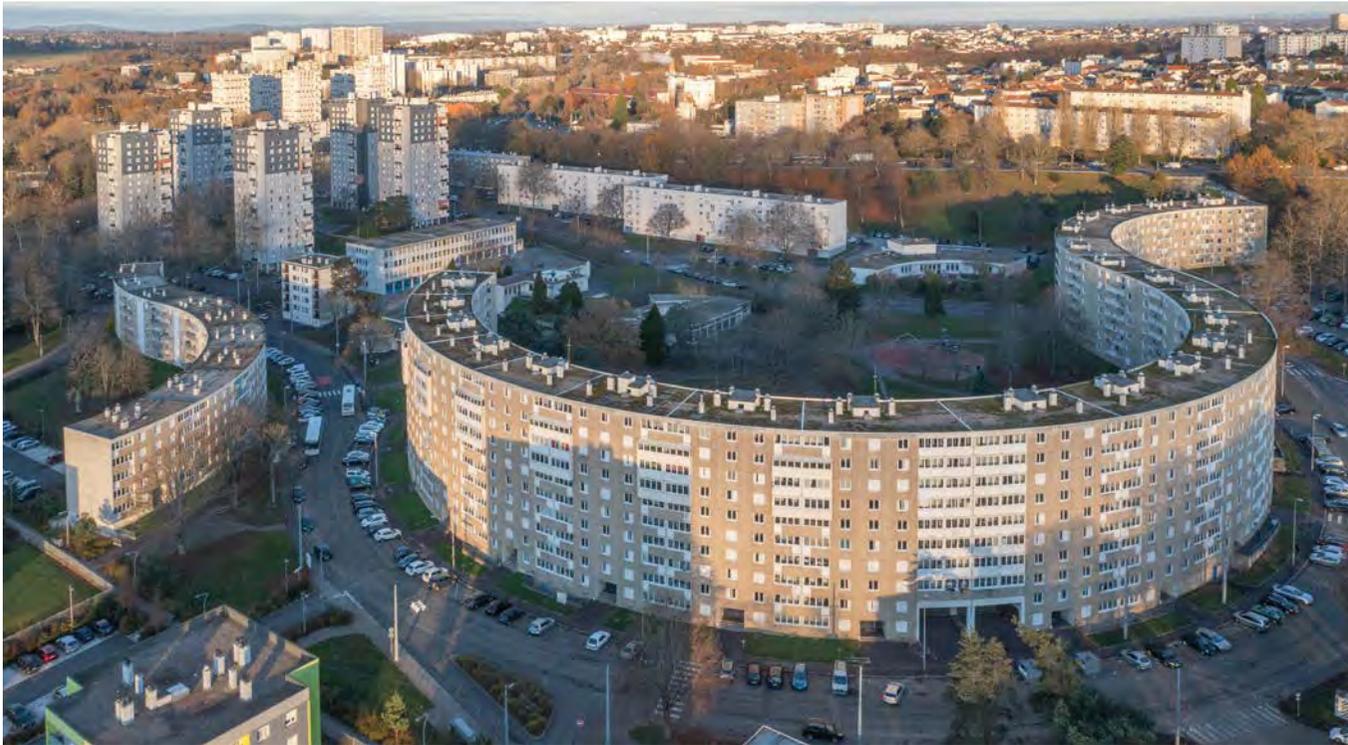
« *Il ne s'agit pas de ne refaire que ce qui se voit.* »

Les informations et précisions concernant les

processus de démolition, leurs justifications, leur phasage et le processus de relogement ont été apportées par le biais de cette concertation mais elle n'a touché qu'une partie de la population et cette dynamique de diffusion de l'information semble à poursuivre.



Guide du relogement distribué à l'occasion des ateliers et dans le cadre du parcours de relogement



© Arnaud Deplagne

Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

L'information quant au lancement des premières démolitions sur le quartier, et donc le lancement de la phase de relogement n'a pas pu être aussi large que souhaitée compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire. Le mode d'information utilisé à défaut, très classique, (courrier, article de presse) n'a sans doute pas permis une transmission d'information optimale.

Cette phase de concertation menée en proximité a donc offert cette possibilité d'assurer **une meilleure diffusion même si elle reste perfectible.**

Les justifications données quant aux choix des démolitions relèvent de multiples critères et sont parfois difficiles à faire comprendre aux habitants. En effet, dans le cadre des études urbaines préalables au programme, de **multiples facteurs ont été analysés pour conduire à ces choix politiques et**

collectifs : le rééquilibrage de l'offre de logement social sur le territoire communautaire, les orientations du projet de renouvellement urbain, l'état du patrimoine, la typologie des logements, la densité, le taux d'occupation, la faisabilité technique et financière des opérations.

Concernant le relogement, les partenaires du NPNRU ont rédigé un **guide du relogement.** A l'occasion des différents temps d'échanges, ce guide a pu être distribué aux habitants concernés. Il est également distribué à chaque ménage lors de leur entrée dans un parcours de relogement. Ce guide a pour vocation d'expliquer les différentes étapes de ce parcours, les modalités de mise en œuvre, l'accompagnement ad-hoc mis en place par chaque bailleur et la prise en charge des frais liés au relogement.

En parallèle du lancement des premiers relogements des immeubles situés du n°1 au n°10 de la rue Joliot Curie et du n°12 au n°18 de la rue du Maréchal Joffre, une mission a été confiée à la compagnie théâtrale des Singuliers associés sur le **travail de l'histoire et de la mémoire du quartier.**

... suite :

Dans ce cadre, plusieurs actions sont mises en œuvre : la création d'une pièce de théâtre « Qui sème des cailloux » écrite à partir du recueil de témoignages sur le parcours de relogement, des ateliers collectifs avec production d'art plastique, du recueil de témoignages, de récits de vie. La valorisation de cette matière recueillie est en cours de définition.

Un **autre travail sur l'histoire et la mémoire du quartier doit être lancé. Il inclura la deuxième phase importante de relogement puis de démolition** qui concerne une grande partie du «grand S» et deux entrées du «petit S», mais également le suivi de l'évolution de la transformation du quartier dans le cadre des travaux d'aménagement des espaces conduits sur le quartier.

Quant aux projets de réhabilitation et de résidentialisation des immeubles conservés, les enjeux de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie résidentielle sont bien présents dans les orientations du programme. C'est un point essentiel du Nouveau programme de renouvellement urbain.

E. Participation des habitants

Les constats recueillis lors des conversations de rue et des ateliers

Le manque d'information sur le projet et le sentiment parfois d'incompréhension face aux transformations prévues font de la mobilisation des habitants du quartier un enjeu majeur de cette concertation.

Parfois peu réactifs face au processus de relogement dans lequel ils s'engagent, une partie des habitants rencontrés est lassée et peu intéressée par une implication dans le projet qui leur paraît inutile du fait de leur potentiel départ prochain du quartier.



Petit guide du conseiller citoyen réalisé pour Quartiers en mieux et distribué à l'occasion des ateliers

“On verra bien ce qu'il va se passer de toute façon, on ne sera certainement plus là.”

Par ailleurs, d'autres habitants, notamment les jeunes, sont intéressés par le projet et ont même envie d'y participer davantage et d'y trouver leur place.

Pour les conseillers citoyens et de quartier qui avaient été sollicités lors des études préliminaires sur le projet, certaines de leurs propositions, notamment en lien avec les transports et la création du BHNS, ou les aménagements de continuités piétonnes ont été prises en compte dans le projet, valorisant leur participation et leur implication et démontrant ainsi qu'une concertation réelle est possible.

D'autres personnes rencontrées dans l'espace public expriment parfois le sentiment de n'être pas réellement écoutées et de ne pas avoir la place d'exprimer leur ressenti face à ce projet de grande ampleur.

« Les choses ne sont pas dites, et ensuite quand on nous les dit on n'a pas le droit de les discuter. »

Ce ressenti a notamment été exprimé suite au lancement des relogements préalables

aux premières démolitions, les habitants n'ayant pas toujours été concertés en amont de la prise de décision. Les habitants regrettent que certains n'aient pas souhaité « **rencontrer les gens derrière les plans** », profitant de cette période pour produire du sens pour le projet et la mémoire du quartier.

L'implication des jeunes dans le processus de concertation du projet est saluée lors des échanges avec les groupes de jeunes hommes et femmes.

Enfin, la circulation de l'information est discutée. Les réseaux sociaux ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge par exemple. Si pour les jeunes rencontrés, *Instagram* et *Snapchat* sont beaucoup suivis, pour les adultes, les pages *Facebook* officielles de la Ville et de Limoges Métropole mais aussi les pages créées par des habitants autour de la mémoire du quartier comme "*Tu sais que tu es de Limoges quand...*" sont également des canaux à exploiter. Certains habitants s'informent également en lisant le *Vivre à Limoges*, *Le Métropol* et *le Populaire du Centre*.

Un travail sur la mémoire en vue de la démolition du «Grand S» a été annoncé par Limoges Métropole, il est attendu par beaucoup d'habitants et d'acteurs locaux.



Atelier de concertation du 22 septembre 2021 © Limoges Métropole - Mathieu Fontaine

Les propositions construites lors des ateliers

- **Proposer aux jeunes (filles et garçons) de participer plus systématiquement aux ateliers** de projet.
- **Penser des canaux de diffusion de l'information** sur le projet aussi pour les

jeunes.

- **Maintenir le lien avec les habitants et les acteurs locaux** tout au long des différentes phases à venir du projet.
- **Développer les outils de participation des habitants** au plus près d'eux (rencontres en

pieds d'immeuble).

Les **conseillers citoyens et de quartier ont rappelé le rôle stratégique** qu'ils peuvent avoir dans cette participation citoyenne liée au renouvellement urbain du quartier. Ils sont un lien entre les institutions, les élus et les habitants.

- **Assurer une information de proximité fiable** et rapide en phase de chantiers.

- **Informar la population sur les changements de circulation** dans le quartier en phase chantier.

- **Bien sécuriser les abords des chantiers**, prévoir des actions de prévention à destination des enfants notamment. La question de la sécurité liée aux travaux est un enjeu essentiel pour le bon déroulement du programme.



Retours de Limoges Métropole sur cette thématique

Dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain, Limoges Métropole et ses partenaires ont élaboré une **stratégie globale d'information et de participation des habitants. Elle se déclinera dans le quartier du Val de l'Aurence tout au long de l'avancée du projet. Elle se veut évolutive et adaptable pour correspondre au mieux aux besoins des habitants.**

Sur le volet communication/information, de multiples canaux sont aujourd'hui utilisés. C'est leur diversité et leur multiplication qui permettra d'assurer **une information la plus large possible**. Limoges Métropole s'appuiera également sur les **acteurs de terrain associatifs, publics et privés** pour relayer les informations de façon ascendante et descendante, mais aussi sur les instances représentatives de ce quartier : **conseil citoyen et conseil de quartier**, force de propositions et relais essentiel de la population.

Limoges Métropole souhaite également associer plus largement les jeunes du quartier. Les moins de 15 ans représentent 1/3 des habitants et 45 % de la population a moins de 25 ans. Il s'agit donc d'un enjeu fort.

L'atelier mené avec les éducateurs de l'ALSEA a permis d'identifier des jeunes « relais », qui ont envie de contribuer à l'évolution de leur quartier. Il s'agit donc de travailler spécifiquement avec ce public et d'adapter les outils mis à disposition.

Cette phase de concertation réglementaire intervient sur une échelle très large de projet. Dans la suite du programme, Limoges Métropole souhaite pouvoir **développer la participation des habitants sur des échelles plus petites, à une dimension humaine, par opération par exemple, ou thématique particulière, ce qui permettra des échanges plus concrets.**

Conclusion

A. Synthèse générale

La concertation préalable sur le projet de renouvellement urbain du Val de l'Aurence sud a permis, grâce aux différents temps de rencontre et de travail mis en œuvre, d'aborder principalement les sujets et enjeux suivants :

- Les usages et l'aménagement des espaces publics ;
- L'offre de services à la population ;
- La gestion de l'attente (la vie pendant le chantier, l'utilisation transitoire d'espaces en friches...);
- La place de la nature en ville, la place de l'eau, de l'agriculture urbaine ou d'autres thèmes pouvant donner lieu à des réflexions sur l'écologie urbaine, la transition énergétique, l'éducation à l'alimentation ;
- L'offre de mobilités dans le quartier (accès aux transports en commun, mobilités douces, cheminements piétons, circulations voitures...).

De façon globale, les observations recueillies montrent un vif intérêt et surtout une très forte attente de la population sur la mise en œuvre du programme.

L'ambition de créer un grand quartier de la vallée de l'Aurence, relié au reste de la ville et à son environnement naturel, plus attractif par l'amélioration et la diversification de l'offre de services, est partagée par les habitants. Les deux grandes orientations stratégiques qui sous-tendent ce projet et leurs déclinaisons opérationnelles sont bien accueillies, étant entendu que l'avancement dans les phases de conception et de réalisation permettra de préciser ce volet et à nouveau de concerter la population sur des points plus précis.

Aucune contribution n'est de nature à remettre en cause les orientations et objectifs du projet de renouvellement urbain du Val de l'Aurence sud. A contrario, les propositions formulées pourront nourrir les prochaines étapes de mise en œuvre de ce projet.



B. Préconisations et perspectives

Démolitions et relogements

Au Val de l'Aurence sud, l'attachement au quartier, aux liens sociaux qui s'y sont développés, parfois depuis plus de 30 ans, ainsi que les habitudes quotidiennes, font de la perspective d'un départ un véritable enjeu auquel il faudra veiller tout au long du projet.

Une attention particulière, à partager avec les différents bailleurs, est ainsi à apporter aux locataires souhaitant rester sur le quartier.

Retours d'expériences

Les projets de renouvellement urbain comme envisagés à Beaubreuil et au Val de l'Aurence Sud ne sont pas nouveaux ni sur le plan national, ni à Limoges.

Ces opérations mises en œuvre localement il y a quelques années et livrées récemment ont marqué certains des habitants aujourd'hui concernés dans ces quartiers.

Il serait donc intéressant de pouvoir **s'appuyer davantage sur les retours d'expériences des projets réalisés sur le territoire mais aussi dans d'autres intercommunalités**

afin de pouvoir en tirer les enseignements nécessaires à la réalisation de Quartiers en mieux.

Une mobilisation à entretenir et à valoriser

Il apparaît qu'une partie des habitants rencontrés dans l'espace public a manifesté un intérêt certain pour les évolutions à venir de leur quartier, ces habitants se sont **fortement mobilisés** lors des ateliers de juillet et surtout septembre (pour rappel une soixantaine d'habitants au total).

Les **jeunes** (filles et garçons) mobilisés par l'association ALSEA ont eux aussi montré un **besoin de suivre le projet et de compter dans les échanges autour de celui-ci.**

Les **commerçants du centre commercial du Val de l'Aurence Sud** ont également partagé leur envie de travailler avec Limoges Métropole sur la transformation des espaces commerciaux.

Enfin, les **conseillers de quartier et conseillers citoyens ont répondu présents aux invitations de Limoges Métropole et se sont positionnés comme relais précieux auprès des habitants.**

Ces différentes mobilisations qui ont été observées durant les quatre mois de la concertation règlementaire sont à valoriser

avec soin afin de **maintenir le lien de confiance** que les habitants et acteurs locaux peuvent tisser avec les institutions.

Si certains manifestent une certaine défiance ou mécontentement face au projet, il est surtout attendu des personnes présentes aux ateliers de la considération, une écoute sincère et utile.

Il s'agira donc de **travailler ces liens tout**

au long du projet, avec une information continue et avec des rencontres permettant le dialogue et la construction collective. Encore une fois, il **s'agit d'une étape dans la démarche globale de participation des habitants qui accompagne Quartiers en Mieux.**



Conversations de rue dans l'espace public

© Peuples des Villes / CapaCités

Annexes

Délibérations approuvant les modalités de la concertation.....	43
Publications informant de la mise en œuvre de la concertation préalable	46
• Annonce légale	
• Invitation des conseillers de quartier	
• Affiches / flyers	
• Magazines périodiques	
• Sites internet	
• Réseaux sociaux (extraits)	
Communiqués et articles de presse	53
Contributions écrites	56
• Contributions mails	

Délibérations approuvant les modalités de la concertation

LIMOGES METROPOLE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 20100H1 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 22/09/2020
Objet : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain - Lancement de la concertation publique des projets de renouvellement urbain de Beaubreuil et Val de l'Aurence sud

Nature : Délibérations

Matière : Domaines de compétences par thèmes - Politique de la ville-habitat-logement

Date de télétransmission : 01/10/2020 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 99_DE-087-248719312-20200922-20100H1-DE-1-1_1.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telimo.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 087

Accusé de Réception

Identifiant de l'acte : 087-248719312-20200922-20100H1-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 01/10/2020



LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le mardi vingt-deux septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole - Communauté urbaine, légalement convoqué le 16 septembre 2020, par le Président, s'est réuni en séance publique salle d'assemblées de la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine à Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Franck DAMAY, Conseiller Communautaire, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gilles BEGOUT, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Claude BRUNAUD, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Franck DAMAY, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Michel CUBERTAFOND, Mme Isabelle DEBOURG, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nezha NAJIM, M. Laurent OXOBY, M. Matthieu PARNEIX, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, M. Vincent REY, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Patricia VILLARD, Mme Shérazade ZAITER, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Pascale ETIENNE, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Martine TABOURET, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Laurent LAFAYE
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Guillaume GUERIN
M. Ibrahima DIA donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
M. Jérémie ELDID donne pouvoirs à M. Olivier DUCOURTIEUX
Mme Nadine RIVET donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
Mme Gülsen YILDIRIM donne pouvoirs à M. Thierry MIGUEL

Absente :

Mme Sylvie BILLAT

L'ORDRE DU JOUR EST

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain - Lancement de la concertation publique des projets de renouvellement urbain de Beaubreuil et Val de l'Aurence sud

N° 13.1

Mme MAUGUIEN-SICARD Catherine, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, programme lancé par l'Etat via la loi Lamy et prenant la suite du premier Programme de Renovation Urbaine (PRU), s'emploie à redonner attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à

l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Limoges Métropole pilote ce programme sur 4 quartiers, et coordonne particulièrement les projets sur les deux quartiers dits d'intérêt national, à savoir Beaubreuil et Val de l'Aurence sud, dont les modalités ont été présentées à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) en décembre 2019 et sont à ce jour précisées (hors secteur Fabre d'Eglantine à Beaubreuil).

Le projet de Beaubreuil propose de constituer un « quartier parc » au cœur des zones d'emploi, fortement relié à son environnement et unifié autour d'une polarité animée. Les objectifs poursuivis sont de :

- créer une centralité permettant d'une part de réunifier le quartier et d'autre part de l'ouvrir sur la ville et le parc d'activités Limoges Nord par l'aménagement d'un espace public emblématique, le développement d'équipements permettant de renforcer la mixité fonctionnelle de Beaubreuil et par une offre qualitative en matière de transports en commun (le déploiement Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et de lignes complémentaires);
- développer le concept de quartier-parc à taille humaine à travers une action forte en matière de dédensification, un habitat renouvelé et diversifié. Un quartier- parc également « équipé » à travers la valorisation de l'offre de services notamment de proximité (équipements scolaires), des espaces publics et résidentiels à dominante végétale.

Le projet du Val de l'Aurence sud ambitionne d'affirmer le quartier comme porte d'entrée majeure et identitaire de l'agglomération, connectée à la ville et à sa vallée, en poursuivant les actions déjà entreprises dans le programme de rénovation urbaine précédent. Les objectifs poursuivis sont de :

- constituer une porte d'entrée majeure et identitaire de l'agglomération à travers la trame verte, une bonne desserte en transports en commun (BHNS et lignes complémentaires) et des équipements de destination,
- renouveler l'attractivité résidentielle du grand quartier de l'Aurence en inscrivant l'urbanisation dans le paysage, en intervenant sur le cadre bâti, et en développant des services de proximité qualitatifs (scolaires en particulier) pour enrichir le quotidien des habitants, mais aussi peser positivement dans le choix résidentiel de nouveaux habitants.

Le projet d'avenant à la convention de renouvellement urbain signée en octobre 2019 permettant d'intégrer ces deux projets au programme global est en parallèle soumis à l'approbation du conseil communautaire.

LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CONCERTATION

Conformément à l'article L 103-2.4 du Code de l'Urbanisme, il y a lieu de consulter les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées sur les projets de renouvellement urbain.

A ce stade de définition des projets, la concertation préalable poursuivra les objectifs suivants :

- informer la population sur les objectifs des deux projets de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,
- décrire les orientations et la nature des actions envisagées et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...),
- recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre des projets.

MODALITES DE CONCERTATION

La procédure doit permettre l'information et l'expression de toute personne intéressée à ces projets de renouvellement urbain, c'est pourquoi il est prévu un dispositif reposant sur des outils de communication illustratifs et des temps d'échange.

La concertation se déroulera sur la commune de Limoges pendant quatre mois environ et débutera en octobre 2020. La concertation fera l'objet d'une publicité par voie de presse et d'affichage qui débutera 15 jours avant le démarrage de celle-ci. Il sera annoncé aux habitants les dates et modalités de concertation.

Au vu des objectifs poursuivis et décrits ci-avant, il est proposé au conseil communautaire d'approuver les modalités de la concertation suivantes :

- publication d'article(s) dans le magazine communautaire *Le Métropol*,
- publication d'article(s) sur les canaux d'information digitaux/numériques : site Internet et pages de réseaux sociaux de Limoges Métropole, reportage(s);
- organisation de réunion(s) ou d'atelier(s) participatif(s) à destination des habitants et des acteurs du quartier;
- mise à disposition, au siège de Limoges Métropole, en mairie de Limoges et antenne-mairie des deux quartiers, d'un dossier d'information du projet et tenue d'un registre destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée de cette concertation.

Le cas échéant, le public sera informé de la mise en œuvre éventuelle de modalités complémentaires.

Les actions d'information et de concertation se poursuivront tout au long du projet de renouvellement urbain.

A l'issue de la période de concertation, la communauté urbaine dressera un bilan des échanges et avis formulés, et décidera des suites à donner aux réflexions en cours. Ce bilan sera soumis au conseil communautaire et mis à disposition du public.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver les objectifs et les modalités de la concertation présentés ci-dessus pour ces projets de renouvellement urbain;
- d'approuver l'ouverture de la concertation préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud, au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme;
- d'imputer les dépenses liées à la mise en œuvre de cette concertation sur les lignes prévues à cet effet;
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette procédure.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président Limoges Métropole
Communauté urbaine

Conformément au Code général des
Collectivités Territoriales
Formalités de publicité effectuées le
jeudi 01 octobre 2020

**EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt le mardi dix-sept novembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole - Communauté urbaine, légalement convoqué le 10 novembre 2020, par le Président, s'est réuni en séance publique à la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine à Limoges, salle Gérard Vandembroucke, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Hélène CUEILLE, Conseillère Communautaire, désignée au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gilles BEGOUT, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Franck DAMAY, Mme Sylvie BILLAT, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Vincent BROUSSE, M. Michel CUBERTAFOND, Mme Isabelle DEBOURG, M. Ibrahima DIA, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nezha NAJIM, M. Laurent OXOBY, M. Matthieu PARNEIX, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, M. Vincent REY, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Patricia VILLARD, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Shérazade ZAITER, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Pascale ETIENNE, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Martine TABOURET, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absent excusé représenté par un suppléant :

M. Claude BRUNAUD est représenté par Mme Nadège SENAMAUD

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

Mme Marie-Claude BODEN donne pouvoirs à M. Gaston CHASSAIN
Mme Marie LAPLACE donne pouvoirs à M. Gilles BEGOUT

L'ORDRE DU JOUR EST

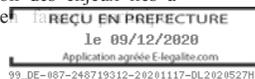
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain - Lancement de la concertation publique des projets de renouvellement urbain de Beaubreuil et Val de l'Aurence sud – Modification de la délibération n°13.1 du 22 septembre 2020

N° 20.1

Mme MAUGUIEN-SICARD Catherine, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, programme lancé par l'Etat via la loi Lamy et prenant la suite du premier Programme de Rénovation Urbaine (PRU), s'emploie à redonner attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, et à associer activement la population à sa définition et mise en oeuvre.



99_DE-087-248719312-20201117-DL2020527H1

Limoges Métropole pilote ce programme sur 4 quartiers, et coordonne particulièrement les projets sur les deux quartiers dits d'intérêt national, à savoir Beaubreuil et Val de l'Aurence sud, dont les modalités ont été présentées à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) en décembre 2019 et sont à ce jour précisées (hors secteur Fabre d'Eglantine à Beaubreuil).

Les projets concernant ces deux quartiers doivent faire l'objet d'une concertation publique en application de l'article L 103-2.4 du Code de l'Urbanisme, poursuivant les objectifs suivants :

- informer la population sur les objectifs des deux projets de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,

- décrire les orientations et la nature des actions envisagées et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...),

- recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en oeuvre des projets.

Les modalités de cette concertation ont été fixées par une délibération du conseil communautaire du 22 septembre 2020. Cependant, les circonstances sanitaires ayant décalé dans le temps les opérations de préparation de cette concertation, il convient d'en reporter la tenue, afin que Limoges Métropole ne soit pas obligée de renoncer aux dispositifs d'animation de la participation qu'elle compte mettre en place.

De ce fait, la concertation se déroulera sur la commune de Limoges pendant quatre mois environ et débutera finalement en janvier 2021 si la situation sanitaire le permet, ou dès que possible si cette date ne peut être retenue. Elle fera l'objet d'une publicité par voie de presse et d'affichage 15 jours avant le démarrage de celle-ci. Il sera annoncé aux habitants les dates et modalités de concertation.

Pour rappel, les modalités de concertation sont les suivantes :

- publication d'article(s) dans le magazine communautaire *Le Métropol*,

- publication d'article(s) sur les canaux d'information digitaux/numériques : site Internet et pages de réseaux sociaux de Limoges Métropole, reportage(s);

- mise à disposition, au siège de Limoges Métropole, en mairie de Limoges et antenne mairie des deux quartiers, d'un dossier d'information du projet et tenue d'un registre destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée de cette concertation,

- mise en ligne sur le site Internet de Limoges Métropole du dossier de concertation,

-si la situation sanitaire le permet et dans le respect des mesures s'imposant, organisation de réunion(s) ou d'atelier(s) participatif(s) à destination des habitants et des acteurs du quartier; Dans le cas où des rencontres physiques ne seraient pas envisageables, une adresse mail dédiée au projet pourrait être mise en place pour recueillir les observations des habitants.

Le cas échéant, le public sera informé de la mise en oeuvre éventuelle de modalités complémentaires.

A l'issue de la période de concertation, la communauté urbaine dressera un bilan des échanges et avis formulés, et décidera des suites à donner aux réflexions en cours. Ce bilan sera soumis au conseil communautaire et mis à disposition du public.



99_DE-087-248719312-20201117-DL2020527H1

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver l'ouverture de la concertation préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud, au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme;

- de reporter la tenue de la concertation publique, d'une durée de quatre mois, sur les projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud à la période de janvier 2021 à mai 2021, dans les conditions exposées ci-dessus, les autres modalités de cette concertation restant inchangées ;

- d'acter qu'en cas d'impossibilité de tenir cette concertation dans des conditions satisfaisantes au regard des contraintes sanitaires, cette concertation sera reportée et débutera dès que possible,

- d'imputer les dépenses liées à la mise en œuvre de cette concertation sur les lignes prévues à cet effet;

- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette procédure.

ADOpte A L'UNANIMITE

Conformément au Code général des
Collectivités Territoriales
Formalités de publicité effectuées le
mercredi 9 décembre 2020

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président Limoges Métropole
Communauté urbaine

REÇU EN PREFECTURE
le 09/12/2020
Application agréée F.legalite.com

99_DE-087-248719312-20201117-DL2020527H1

Publications informant de la mise en œuvre de la concertation préalable

Annnonce légale publiée dans le Populaire du 17 mai 2021

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



CONCERTATION PUBLIQUE RENOUVELLEMENT URBAIN

BEAUBREUIL ET VAL DEL'AURENCE

Le nouveau programme national de renouvellement urbain vise à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale en agissant sur l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain. Une concertation du public est organisée du 1^{er} juin 2021 au 1^{er} octobre 2021 concernant les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence.

Cette concertation a pour objectif de présenter les orientations des projets, ainsi que de recueillir les avis et propositions des habitants. Les dossiers de présentation des projets et registres seront tenus à la disposition du public, au siège de Limoges Métropole, à la mairie de Limoges et aux deux antennes Mairie.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de Limoges Métropole : www.limoges-metropole.fr. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres mis à disposition dans les lieux évoqués ci-dessus, ou par voie électronique à l'adresse concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr et concertationaurencesud@limoges-metropole.fr

Des réunions et/ou des ateliers participatifs pourront avoir lieu, si la situation sanitaire le permet. Une information sera diffusée via le site internet, les réseaux sociaux et éventuellement par voie de presse.

935770



POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL
 Direction du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

Affaire suivie par : Laurence THEILLAUMAS
 Tél. : 05.55.45.98.68

Objet : Projet de renouvellement urbain du Val de l'Aurence - Invitation
 N/Réf : LM-D21-06649



Limoges, le - 8 JUIN, 2021

Madame, Monsieur,

Limoges Métropole et la Ville de Limoges s'engagent de manière ambitieuse aux côtés de leurs partenaires, dans un Nouveau programme de renouvellement urbain qui porte notamment sur le quartier du Val de l'Aurence Sud.

Depuis le 1^{er} juin 2021, ce projet d'ampleur est entré dans une phase de concertation préalable de la population.

Aussi, nous avons le plaisir de vous convier à une réunion commune associant les membres du Conseil de quartier auquel vous appartenez, et ceux du Conseil citoyen du Val de l'Aurence Sud, qui se tiendra le :

Vendredi 10 septembre
à 18 H 00
à l'Espace Lucien Neuwirth
11 Allée du Maréchal Franchet d'Esperey

A cette occasion, les services de Limoges Métropole vous présenteront les orientations du projet afin de recueillir votre avis et d'échanger avec vous sur vos attentes et vos besoins vis-à-vis de ces changements à venir.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président de Limoges Métropole

Guillaume GUÉRIN

Le Maire de la Ville de Limoges

Émile Roger LOMBERTIE



Limoges Métropole – Communauté urbaine – 19 rue Bernard Palissy – CS 10001 – 87031 Limoges cedex 1
 Tél. 05.55.45.79.00 – Site internet : www.limoges-metropole.fr / communaute-urbaine@limoges-metropole.fr

QUARTIERS QM EN MIEUX
 LE VAL DE L'AURENCE SUD SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

ATELIERS DE CONCERTATION
Mercredi 7 juillet

RDV dans la cour de l'école élémentaire Joliot Curie de 16h à 17h30 ou de 18h à 19h30

Ateliers d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier

Logos: Limoges Métropole, Limoges, ANR, Action Logement, etc.

QUARTIERS QM EN MIEUX
 LE VAL DE L'AURENCE SUD SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

ATELIERS DE CONCERTATION
Mercredi 22 septembre
 Ecole élémentaire Joliot Curie

à 16h et à 18h (durée d'1h30 environ)

Ateliers d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier

Logos: Limoges Métropole, Limoges, ANR, Action Logement, etc.

Projet de renouvellement urbain du Val de l'Aurence
Concertation préalable
 Du 1er juin au 1er octobre 2021
 Consultez le dossier et donnez votre avis.

Dossier consultable également sur le site internet de Limoges Métropole. Pour en savoir plus et connaître toutes les modalités de la concertation : www.limoges-metropole.fr

Projet de renouvellement urbain du Val de l'Aurence
Registre de concertation
 Du 1er juin au 1er octobre 2021
 Consultez le dossier et donnez votre avis.

Envoyez-nous votre avis par courriel sur : concertationaurencesud@limoges-metropole.fr

Vous informons vous concernant que nous avons figuré votre avis, registre de votre présence (signature) et votre avis (signature) sur le dossier de concertation préalable. Les données collectées seront communiquées aux autres destinataires concernés par le dossier de concertation préalable. Les données collectées seront communiquées aux autres destinataires concernés par le dossier de concertation préalable. Les données collectées seront communiquées aux autres destinataires concernés par le dossier de concertation préalable.

Tout(e) informationnel(le) concernant que nous avons figuré votre avis, registre de votre présence (signature) et votre avis (signature) sur le dossier de concertation préalable. Les données collectées seront communiquées aux autres destinataires concernés par le dossier de concertation préalable. Les données collectées seront communiquées aux autres destinataires concernés par le dossier de concertation préalable.

Concertation publique Beaubreuil / Val de L'Aurence Sud

"Quartiers en Mieux", le nom local du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), est un des projets phares de Limoges Métropole. Une étape importante se profile pour les habitants et usagers des quartiers de Beaubreuil et du Val de L'Aurence Sud qui pourront bientôt faire part de leurs observations sur la transformation de leurs quartiers. La concertation autour des orientations d'aménagement se déroulera sur la commune de Limoges pendant quatre mois et débutera en janvier



2021, si la situation sanitaire le permet. À l'issue de la concertation, la Communauté urbaine dressera un bilan des échanges et avis formulés.

LE MÉTROPOL N°63 - Janvier 2021 9



Quatre conciliateurs de justice tiennent des permanences d'accès au droit chaque jeudi matin à la Maison de la Justice et du droit, 38 rue Rhin et Danube. Auxiliaires de justice bénévoles et assermentés, ils sont chargés de trouver une solution amiable concernant un litige entre 2 parties. Ce service est entièrement gratuit, et lorsqu'un constat d'accord est rédigé, le juge lui donnera force exécutoire.

Les rendez-vous peuvent être pris au 05 55 04 04 05.

Des permanences de l'écrivain public sont prévues à l'antenne mairie du quartier les 8 et 22 juin. Son rôle est de proposer un accompagnement dans la rédaction de documents administratifs, la réalisation de CV ou d'une lettre de motivation par exemple.



Une phase de concertation publique est organisée du 1^{er} juin au 1^{er} octobre en amont des projets de renouvellement urbain des quartiers du Val de l'Aurence sud et de Beaubreuil. Un dossier de présentation du projet et des registres sont à disposition dans les 2 antennes-mairie des quartiers concernés. Plus d'infos sur www.limoges-metropole.fr



En place depuis le mois de mai, le Conseil de quartier est à votre écoute. Vous pouvez solliciter ses membres en vous adressant directement à l'antenne-mairie du quartier pour leur faire part de vos remarques et suggestions. 05 55 77 62 10

Vivre à LIMOGES 37 Juin 2021 - N° 160

Les travaux de rénovation urbaine sont sur le point de commencer à Beaubreuil et au Val de l'Aurence (nord et sud). Conformément à la réglementation, une concertation publique est ouverte pour informer la population sur les objectifs de ces deux projets de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires / décrire les orientations et la nature des actions envisagées dans tous les domaines (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...) / recueillir l'avis et les attentes des habitants. Toutes les infos sur limoges.fr, rubrique Citoyenne > Concertations publiques ou en flashant ce code



Vivre à LIMOGES 29 Juillet / Août 2021 - N° 161

SUR LE TERRAIN

« QUARTIERS EN MIEUX » : UNE NOUVELLE PAGE S'ÉCRIT

Jusqu'au 1^{er} octobre 2021, chaque habitant et usager de Beaubreuil et du Val de l'Aurence Sud est invité à s'exprimer dans le cadre de la concertation publique préalable du projet de renouvellement urbain, baptisé « Quartiers en Mieux ». Après les Portes Fermées ou des premiers travaux ont été réalisés en 2019, Limoges Métropole et ses partenaires que sont la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs, poursuivent avec l'État la transformation concertée des quartiers au titre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2030.

L'objectif premier est de changer l'image des quartiers en les rendant plus agréables à vivre, et en reconstruisant la ville sur elle-même grâce à d'importants investissements. Limoges Métropole s'emploie ainsi à favoriser la mixité sociale au travers de l'ensemble des actions menées, par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale, la mobilité et l'environnement urbain, tout en faisant participer la population à sa mise en œuvre.

Cette concertation n'est que la première étape de rendez-vous réguliers à venir pour s'approprier les projets qui vont s'affiner, échanger sur les propositions, tester des aménagements et services, identifier les améliorations.



Beaubreuil : d'une cité morcelée à un grand parc habité

L'ambition du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil est de passer d'une cité fragmentée aux services dispersés à un quartier-parc unifié, équipé et relié aux zones d'emplois et au centre-ville grâce notamment au futur Bus à haut niveau de service (BHNS).

LES GRANDES ORIENTATIONS :

62,60 M€ investis dont 15,30 M€ par Limoges Métropole.

2 grands secteurs d'intervention : Rhin & Danube et la centralité (de part et d'autre de l'avenue de Beaubreuil). Le secteur Faïre d'Eglantine n'est pas concerné par cette phase de concertation car il fera l'objet d'une étude d'aménagement fin 2021.

Création d'un espace public central unifiant le quartier, desservi par les transports en commun, regroupant les services, activités et équipements.

Faire de Rhin & Danube un grand secteur résidentiel ouvert avec de nouvelles rues et des espaces verts attractifs.

Se traduisant notamment par :

Des interventions importantes sur l'habitat, pour des résidences neuves, des logements plus diversifiés, et facilement accessibles.

L'aménagement de l'avenue de Beaubreuil et la construction de lieux regroupant les services publics et favorisant l'emploi (Cité de l'emploi, pôle d'activités...)

Des premières démolitions sur le secteur central (logements en cours), puis sur le nord de Rhin & Danube à partir de 2024.

18 LE MÉTROPOL N°68 - Juillet-Août 2021

SUR LE TERRAIN

Participez à la concertation publique

Le 1^{er} juin dernier, la concertation publique préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence Sud a été lancée dans le but d'informer les habitants des orientations retenues et de leur donner un espace d'expression sur les points qu'il serait souhaitable de préciser.

Jusqu'au 1^{er} octobre 2021, un dossier de présentation des orientations de chaque projet sera mis en ligne destiné à recueillir les observations du public, soit mis à disposition :

- ☑ Au siège de Limoges Métropole
- ☑ À la mairie de Limoges
- ☑ Dans les antennes mairie de Limoges Nord-Beaubreuil et du Val de l'Aurence-Roussillon

Les documents sont également consultables en ligne sur le site www.limoges-metropole.fr

Les avis peuvent être envoyés à concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr

ou concertationlaurencesud@limoges-metropole.fr

Si la situation sanitaire le permet, les ateliers participatifs et les conversations de rue sur les marchés hebdomadaires seront renouvelés au mois de septembre avec les associations Cap@Cités et Peuples des villes. Seront conviés habitants, usagers professionnels et associations des deux quartiers. Également à la rentrée, une réunion publique se tiendra dans chaque quartier. Les modalités de tous ces temps d'échanges seront précisées prochainement.

À l'issue de la concertation, Limoges Métropole dressera un bilan des échanges et des avis formulés. Celui-ci sera soumis au conseil communautaire et mis à disposition du public. Il permettra de nourrir le travail de conception des projets et les études préalables aux travaux.



De la « ZUP » au grand quartier de la vallée de l'Aurence

L'ambition forte du projet est d'effirer au Val de l'Aurence toutes les qualités de la grande ville à la campagne. Le quartier tend à s'imposer comme une porte d'entrée majeure et contemporaine de l'agglomération limougeaude, ouverte sur sa vallée, à travers un paysage urbain fortement végétal, une bonne desserte par tous les modes de transports et des équipements attractifs.

LES GRANDES ORIENTATIONS :

62,60 M€ investis dont 15,30 M€ par Limoges Métropole.

2 grands secteurs d'intervention : l'entrée de ville et la partie « Sud résidentielle », et quelques interventions sur le parc du Talweg et le secteur Madoumier.

Ouvrir et relier le Val Sud et Nord en favorisant la diversité des modes de déplacement dont les mobilités douces (piétons, cycles, BHNS).

Renouveler l'attractivité résidentielle avec de l'habitat neuf, réhabilité et varié, inscrit dans le paysage de la vallée.

Se traduisant notamment par :

Une évolution de l'entrée de ville et du carrefour d'Oradour afin d'intégrer le passage des transports en commun et de faciliter les traversées piétonnes.

Le développement d'activités et de services de proximité qualitatifs (écoles en particulier).

Des actions fortes sur l'habitat pour rénover l'existant et développer de nouvelles formes de logements, via des premières démolitions à l'entrée du quartier (logements en cours), puis sur une partie du « Grand S » et du « Petit S » à l'horizon 2025.

N°68 / Juillet-Août 2021 - LE MÉTROPOL 19



VAL DE L'AURENCE / ROUSSILLON

antenne-valaurence@limoges.fr



Laurence Theillaumas, Chef de projet renouvellement urbain à la Communauté urbaine, présente les grands chantiers qui vont transformer le quartier du Val de l'Aurence Sud.

Samedi 11 septembre de 10h à 17 h, le centre social Le Chapeau magique, organise un forum « des clubs sportifs du Val de l'Aurence ».

L'objectif ? Relancer les dynamiques associatives avec les licenciés et les bénévoles des clubs et faciliter la rencontre avec les habitants du quartier.

Esplanade et espace Lucien-Neuwirth, gymnase Henri-Normand.

Renseignements :



Atelier d'information et d'échanges sur le projet de rénovation du Val de l'Aurence Sud

Mercredi 7 juillet s'est tenu au Val de l'Aurence un atelier de concertation dans l'école élémentaire Joliot-Curie auquel les habitants du quartier étaient invités à participer.

Cette réunion se déroulait dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain qui se nomme **Quartiers En Mieux**.

La Ville de Limoges, Limoges Métropole, Limoges Habitat et les autres bailleurs, s'engagent avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil (voir page 36), du Val de l'Aurence Sud et des Portes-Ferrées pour les rendre plus attractifs et plus accueillant pour y vivre.

Le dossier, présenté par Laurence Theillaumas, Chef de projet renouvellement urbain à la Communauté urbaine, a permis de mettre en pers-

pective les futurs travaux qui transformeront dans les années à venir l'image et les usages du quartier.

Des travaux structurants

Le printemps 2022 sera marqué par le démarrage du chantier de l'entrée de ville. L'ambition du projet est de créer un grand quartier de la vallée de l'Aurence reposant sur une nouvelle entrée de ville ouest attractive, plus paysagère, favorisant les mobilités urbaines (transports en commun, piétons, vélos), le développement des activités et des services, et offrant un cadre résidentiel renouvelé par de l'habitat neuf, réhabilité, résidentielisé et varié, inscrit dans le paysage. L'année 2022 sera marquée par le lancement des premiers chantiers

et notamment les démolitions qui permettront le réaménagement de l'entrée de ville.

À la fin de la présentation, les habitants étaient invités à participer et intervenir sur différents ateliers, habitat, transport, cadre de vie, ...

Le dossier de présentation du projet est mis à la disposition des citoyens et consultable à la Bfm de l'Aurence, à l'agence Ouest de Limoges Habitat et à l'antenne-mairie Val de l'Aurence, 1 rue Marcel-Madoumier.

Les habitants peuvent également envoyer leur avis par mail sur : concertationaurencesud@limogismetropole.fr

Toutes les infos sur limoges.fr, rubrique Citoyenne > Concertations publiques.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2030 « Quartiers en mieux », un nouvel atelier d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier sera proposé aux habitants mercredi 22 septembre à l'école élémentaire Joliot-Curie à 16 h et à 18 h.



LE MÉTROPOL N°69 / Septembre 2021

« Quartiers en mieux » : belle participation aux ateliers de concertation 7 ET 8 JUILLET

Dans le cadre de la concertation préalable des projets de renouvellement urbain des quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence Sud, deux ateliers thématiques ont été organisés avec les habitants. Les grandes orientations des projets ont été présentées aux participants, qui ont également pu poser leurs questions concernant le relogement, les démolitions et réhabilitations, les transports...

Et ça continue ! Des ateliers similaires seront de nouveau organisés dans chaque quartier : le 22 septembre à l'école élémentaire Joliot-Curie pour le Val de l'Aurence Sud, et le 23 septembre à l'espace Marcel-Proust pour Beaubreuil, de 16h à 17h30 et de 18h à 19h30. Aussi, une réunion publique de présentation se tiendra le lundi 20 septembre à 18h dans l'auditorium du centre culturel Jean-Moulin à Beaubreuil. Le pass sanitaire sera demandé. Une autre réunion aura lieu ultérieurement pour le Val de l'Aurence Sud.

07
JUL
2021

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOLIOT CURIE
CADRE DE VIE

ATELIERS DE CONCERTATION AU VAL DE L'AURENCE SUD

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Public : Tous publics

AJOUTER AU CALENDRIER

Avec Quartiers En Mieux, nom commun donné à ce programme, Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges Habitat et les autres bailleurs s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre.

Après le démarrage des travaux de réaménagement du quartier des Portes-Ferrées, une nouvelle étape s'amorce dans les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, la mixité sociale et l'image de ces deux quartiers.

Des ateliers participatifs avec les habitants le mercredi 7 juillet 2021.

Une concertation publique a lieu du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2021. Dans ce cadre, des ateliers d'information et d'échanges seront organisés, à destination des habitants et des acteurs du quartier.

LIMOGES.fr
ARTS DU FEU ET INNOVATION
<https://www.limoges.fr/agenda/ateliers-de-concertation-au-val-de-laurence-sud>



Mercredi 7 juillet de 16h à 17h30 ou de 18h à 19h30
RDV dans la cour de l'école élémentaire Joliot Curie, 54 avenue du Maréchal Juin

22
SEP
2021

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOLIOT CURIE
VIE CITOYENNE

LE VAL DE L'AURENCE SUD SE TRANSFORME, ATELIERS DE CONCERTATION

À 16h et à 18h (durée d'1h30 environ).

Public : Tous publics

AJOUTER AU CALENDRIER

Ateliers d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier.



LE VAL DE L'AURENCE SUD
SE TRANSFORME,
PARLONS-EN !

ATELIERS DE CONCERTATION

Mercredi 22 septembre

École élémentaire Joliot Curie

à 16h et à 18h
(durée d'1h30 environ)

Ateliers d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier



LIMOGES.fr
ARTS DU FEU ET INNOVATION
<https://www.limoges.fr/agenda/le-val-de-laurence-sud-se-transforme-ateliers-de-concertation>

← Ville de Limoges

Accueil À propos Publications Photos Vidéos

Ville de Limoges
23 mai

Projets de renouvellement urbain - La concertation publique se déroulera du 1er juin au 1er octobre. Plus d'infos <http://ow.ly/cYkP30rl6G7>

53 6 commentaires • 17 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
1 juin

Retour sur les ateliers de concertation avec les habitants qui ont eu lieu la semaine dernière à Beaubreuil et au Val de l'Aurence dans le cadre du programme #Quartiers en Mieux. La Ville de Limoges, Limoges Métropole, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, aux côtés de l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre. La concertation publique des habitants de Beaubreuil et du Val de l'Aurence Sud vient de débuter et dure jusqu'au 1er octobre. Vos avis nous sont précieux !
Infos bit.ly/QuartiersEnMieux

6 6 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
12 juillet

Retour sur les ateliers de concertation avec les habitants qui ont eu lieu la semaine dernière à Beaubreuil et au Val de l'Aurence dans le cadre du programme #Quartiers en Mieux. Parmi les points abordés, on peut citer les enjeux liés au logement, aux réhabilitations/démolitions, aux transports et à la reconfiguration des espaces publics. Peuples des villes Ville de Limoges

12 1 partage

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
28 juin

Le but du programme Quartiers en Mieux est de rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre. Plusieurs temps forts animés par CapaCités et Peuples des villes sont programmés :

- Ateliers participatifs avec les habitants
- mercredi 7 juillet 16h/17h30 et 18h/19h30 dans la cour de l'école élémentaire Joliot Curie (val de l'Aurence)
- jeudi 8 juillet 16h/17h30 et 18h/19h30 devant La Poste à Beaubreuil
- Conversations de rue sur les marchés, le 7 juillet au Val de l'Aurence et le 9 juillet à Beaubreuil

Toutes les infos ici bit.ly/QuartiersEnMieux

13 4 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
6 juillet

Rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre avec le programme Quartiers en Mieux. Plusieurs temps forts animés par CapaCités et Peuples des villes sont programmés :

- Ateliers participatifs avec les habitants
- mercredi 7 juillet 16h/17h30 et 18h/19h30 dans la cour de l'école élémentaire Joliot Curie (val de l'Aurence)
- jeudi 8 juillet 16h/17h30 et 18h/19h30 devant La Poste à Beaubreuil
- Conversations de rue sur les marchés, le 7 juillet au Val de l'Aurence et le 9 juillet à Beaubreuil

Toutes les infos ici bit.ly/QuartiersEnMieux

5 3 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
13 août

Retour sur les ateliers de concertation avec les habitants qui ont eu lieu la semaine dernière à Beaubreuil et au Val de l'Aurence dans le cadre du programme #Quartiers en Mieux. Parmi les points abordés, on peut citer les enjeux liés au logement, aux réhabilitations/démolitions, aux transports et à la reconfiguration des espaces publics. Peuples des villes Ville de Limoges

8 0 partages

J'aime Commenter Partager

Ville de Limoges
15 septembre, 03:05

Renouvellement urbain pour le quartier du Val de l'Aurence Sud - Ateliers de concertation mercredi 22 septembre à l'école élémentaire Joliot Curie <http://ow.ly/NTXb30TvyA>

ATELIERS DE CONCERTATION
Mercredi 22 septembre
Ecole élémentaire Joliot Curie
à 16h et à 18h
(durée d'1h30 environ)

Ateliers d'information et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier

7 2 commentaires 2 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges habitat
3 juillet

Ateliers d'informations et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier Val de l'Aurence Sud

Mercredi 7 juillet
de 16 h à 17 h 30 ou
de 18 h à 19 h 30

Ville de Limoges Limoges Métropole

ATELIERS DE CONCERTATION
Mercredi 7 juillet

8 0 partages

J'aime Commenter Partager

Limoges Métropole
23 septembre, 19:31

Retour en images sur les ateliers de concertation publique qui se sont déroulés hier et aujourd'hui au Val de l'Aurence Sud et à Beaubreuil, dans le cadre du programme de renouvellement urbain « Quartiers en Mieux »

Une concertation publique est en cours jusqu'au 1er octobre pour les habitants de ces quartiers qui souhaitent donner leur avis.

Plus d'infos <https://www.limoges-metropole.fr/.../renouvellement-urbain-ou-...> Afficher la suite

5 1 commentaire

J'aime Commenter Partager

Pharmacie Val de l'Aurence
23 septembre à 10:45

REMERCIEMENT

L'équipe de la Pharmacie remercie les acteurs qui se sont investis hier après-midi pour la transformation du quartier Val de l'Aurence Sud. Cet atelier de concertation a permis d'échanger sur les différents projets de renouvellement urbain du quartier.

#Atelier #concertation #ValdeLaurance #qm #quartiersenmieux #transformation

7 1 commentaire

J'aime Commenter Partager

Communiqués et articles de presse



Communiqué de presse
12 mai 2021

Projets de renouvellement urbain pour les quartiers du VAL DE L'AURENCE SUD et BEAUBREUIL à Limoges

CONCERTATION PUBLIQUE du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2021

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Avec Quartiers En Mieux, nom commun donné à ce programme, la Communauté Urbaine Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre.

Après le démarrage des travaux de réaménagement du quartier des Portes-Ferrées, une nouvelle étape s'amorce dans les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, la mixité sociale et l'image de ces deux quartiers.

Les projets concernant ces deux derniers quartiers doivent faire l'objet d'une concertation publique en application de l'article L 103-2.4 du Code de l'Urbanisme, poursuivant les objectifs suivants :

- informer la population sur les objectifs des deux projets de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,
- décrire les orientations et la nature des actions envisagées et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...),
- recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre des projets.

La concertation publique se déroulera du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2021

- ✓ Mise à disposition d'un dossier de présentation de chaque projet et la tenue d'un registre destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée de cette concertation :
 - au siège de Limoges Métropole : 19 rue Bernard Palissy à Limoges
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
 - en mairie de Limoges : 9 place Léon Betoulle à Limoges
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
 - et dans les antennes mairie des deux quartiers :
Limoges Nord – Beaubreuil : 4 allée Fabre d'Eglantine à Limoges
Val de l'Aurence-Roussillon : 1 rue Marcel Madoumier à Limoges
Ouverture du lundi 13 h 30 – 17 h 00, mardi au vendredi 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00
- ✓ Mise en ligne sur le site Internet de Limoges Métropole du dossier de concertation (www.limoges-metropole.fr),
- ✓ Les avis pourront être également recueillis par courriel sur les adresses respectives : concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr et concertationaurencesud@limoges-metropole.fr
- ✓ Si la situation sanitaire le permet et dans le respect des mesures s'imposant, des ateliers participatifs seront organisés, à destination des habitants et des acteurs du quartier durant l'été 2021. Une information à ce sujet sera alors diffusée via le site internet, les réseaux sociaux et par voie de presse.

À l'issue de la concertation et après examen des contributions, Limoges Métropole établira un bilan, qui sera soumis au conseil communautaire et mis en ligne sur son site internet et consultable au siège de la Communauté urbaine.



Contact presse : Hélène VALLEIX

Communauté urbaine Limoges Métropole

Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71 - Mail : helene.valleix@limoges-metropole.fr



Communiqué de presse 5 juillet 2021

Projets de renouvellement urbain pour les quartiers du VAL DE L'AURENCE SUD et BEAUBREUIL à Limoges

ATELIERS DE CONCERTATION les 7 et 8 juillet 2021

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Avec Quartiers En Mieux, nom commun donné à ce programme, Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre.

Après le démarrage des travaux de réaménagement du quartier des Portes-Ferrées, une nouvelle étape s'amorce dans les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, la mixité sociale et l'image de ces deux quartiers.

Des ateliers participatifs avec les habitants le mercredi 7 et le jeudi 8 juillet 2021

Une concertation publique a lieu du 1er juin au 1er octobre 2021. Dans ce cadre, des ateliers d'information et d'échanges seront organisés, à destination des habitants et des acteurs du quartier :

- Au Val de l'Aurence Sud : Mercredi 7 juillet de 16h à 17h30 ou de 18h à 19h30, dans la cour de l'école Élémentaire Joliot Curie (54 avenue du Maréchal Juin à Limoges)
- À Beaubreuil : Jeudi 8 juillet de 16h à 17h30 ou de 18h à 19h30 devant la poste, place de Beaubreuil à Limoges.



Contact presse : Hélène VALLEIX
Communauté urbaine Limoges Métropole
Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71 - Mail : helene.valleix@limoges-metropole.fr

RENOUVELLEMENT URBAIN ■ Limoges Métropole lance jusqu'au 1er octobre une vaste concertation publique

Pour changer l'image des quartiers

Trois quartiers sont concernés par le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) rebaptisé « Quartiers en mieux » qui court jusqu'en 2024. En tant que pilote, Limoges Métropole sollicite l'avis des habitants depuis le 1er juin sur deux d'entre eux.



SYMBOLE. Le grand « S » du Val de l'Aurence va être en partie démolit. PHOTO THOMAS JOUHANNO

Marilyne Rogerie
Directrice de l'Agence d'urbanisme
A l'ors que les travaux de La Bastide, dans le cadre du Programme de rénovation urbaine (PRU 1) s'achèvent cette année, que ceux des Portes-Ferrées sont déjà sur les rails inscrits au NPNRU depuis 2014, deux autres chantiers d'envergure débent à Beaubreuil et au Val de l'Aurence Sud. Des chantiers qui concernent plus de 10.000 habitants. 10 ont et 6 objectif. « Ce sont des morceaux de territoire communautaire avec un poids démographique, rappelle Stéphanie Dumarquez, directrice en

charge du dossier NPNRU au sein de la Communauté urbaine Limoges Métropole. L'État nous a fixés dix ans pour remplir six objectifs. « À savoir une cohérence à avoir avec les politiques communautaires tant sur l'économie ou la mobilité notamment, une diversification de l'offre locative et de l'habitat, une diversification des services en termes de commerces et d'équipements « en trouvant le juste équilibre » ; l'ouverture des quartiers au sens physique ; une efficacité énergétique et écologique ; et enfin, des aménagements de qualité et durables.

réalisée, reprend-elle, avant de fixer les orientations travaillées avec tous les partenaires. « Car si Limoges Métropole a la responsabilité du pilotage de ces opérations, collaborent au projet les services de la Ville, les bailleurs sociaux, l'État, via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) mais aussi Action Logement et la Banque des territoires, et pour finir de nombreux acteurs extérieurs publics et privés. Autant de partenaires voués à s'élargir en fonction des orientations choisies, et des cofinancements à trouver avec la Région ou l'Europe.

Mais si les institutionnels tiennent les cordons de la bourse, les premiers concernés sont les habitants et tous ceux qui contribuent à la vie de ces quartiers, le tissu associatif, les conseils de quartier, les conseils citoyens, tous les professionnels qui y sont implantés. L'inspection académique... « On travaille sur tous les champs, insiste encore la directrice en charge du NPNRU à la communauté urbaine, d'où le changement d'appellation de « rénovation » à « renouvellement ». « Et de parer à l'État, via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) mais aussi Action Logement et la Banque des territoires, et pour finir de nombreux acteurs extérieurs publics et privés. Autant de partenaires voués à s'élargir en fonction des orientations choisies, et des cofinancements à trouver avec la Région ou l'Europe.

Au Nord, Beaubreuil



RUE RHIN-ET-DANUBE. Premier volet d'une requalification d'envergure. MICHAEL MARCITE AZERANO

Beaubreuil est une ville dans la ville qui compte quelque 10.000 habitants dont 5.000 dans le secteur ciblé par l'Anru. Sa particularité ? Il est « fracturé » par la rue Rhin-et-Danube qui le sépare de Fabre-d'Églantine. « Cette sorte d'avenue floue est vécue comme une fracture mais elle peut devenir une ceinture », assure Stéphanie Dumarquez. Les points positifs sont nombreux sur ce territoire de 70 hectares, riche de petits services, et équivalent à une ville de petite couronne, puisque situé à 7 kilomètres du centre-ville. « Nous voulons le décloisonner et créer un quartier parc. « Créer une centralité. Deux grandes orientations ont été retenues. D'abord, il s'agit d'unifier le quartier autour de l'axe de la rue

bleuc nord-ouest. « Cela va permettre de créer des voies et notamment une deuxième rue du côté de l'Agence de Limoges Habitat », précise Stéphanie Dumarquez. Tout le reste sera bien entendu réhabilité. Le groupe scolaire Gérard-Philippé devrait être lui aussi réhabilité par la Ville ; une clairière événementielle créée du côté du Pôle Sanfourche ainsi qu'un jardin public avec une aître de jeux.

Regrouper les services. « Après la démolition des trois tours Noalis, nous voulons regrouper dans le secteur sud à côté de la Maison du Département, les équipements publics et les grands services comme la médiathèque, la Maison des associations, et créer une Cité de l'emploi, de l'insertion et de l'entrepreneuriat, ainsi que quelques logements pour les seniors et les jeunes actifs. « Pour ce faire, une remise à plat du plateau qui est en hauteur est nécessaire, et donc une grosse phase de terrassement prévue fin 2022. Quant à la rue des Sabines, elle devrait être transformée en coulée verte. Pour le reste, au nord, il faudra attendre que les arbitrages concernant le regroupement des écoles Montali et Gérard-Philippé soient actés et que l'avenue du Collier Anatole-France

Au Sud, le Val de l'Aurence



ZUP. L'acronyme bien que doré est resté pour désigner ce quartier. ARCHIVES THOMAS JOUHANNO

le Val de l'Aurence Sud est l'entrée de ville à l'ouest et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle ne donne pas envie... Pourtant le secteur ne manque pas d'atouts, jouxtant la vallée de l'Aurence d'un côté et le centre de l'autre, et avec une bonne desserte routière. « La situation est plutôt idéale, pointe Stéphanie Dumarquez. À nous, de créer un grand quartier de la vallée de l'Aurence. « Un quartier qui « devienne une terre d'entrepreneuriat et identitaire à travers la tram verte ». Un travail sur les mobilités et les équipements à développer est mené en ce sens. L'autre défi est le décloisonnement, car « il y a deux « S » qui ferment l'espace ». « Nous devons diversifier l'habitat, faire de petits îlots et créer des

des cinq immeubles en étoile de Limoges Habitat, voués à être démolis. Requalifier l'entrée de ville. « L'idée est de créer une voie d'entrée directe par la Nationale, juste après le lycée professionnel du Mas Lambot qui est actuellement complètement enclavé. « Mais ce n'est pas tout. « On souhaite faire remonter les espaces verts jusqu'au carrefour d'Oradour pour réaliser une entrée paysagère, y limiter la vitesse des véhicules en aménageant la RD 941 en boulevard urbain, et élever un bâtiment signal qui accueillera de nouvelles activités », précise la directrice en charge du NPNRU. Il s'agit d'un hôtel d'entreprises orientées sur le territoire, avec une offre de bureaux couplée avec un netjob amonant des bureaux de

Politique | A Limoges, la concertation est lancée pour le renouvellement urbain du Val de L'Aurence sud et de Beaubreuil



Depuis le 1er juin, la concertation publique est ouverte pour le nouveau programme de rénovation urbaine baptisé "Quartiers en mieux" qui concerne le Val de L'Aurence sud et Beaubreuil. Les habitants pourront prendre connaissance des orientations et donner leur avis jusqu'au 1er octobre. A l'issue de cette période, Limoges Métropole établira le bilan des échanges et des avis formulés qui seront ensuite soumis au vote des élus communautaires. Dans dix ans, ces deux quartiers seront profondément remaniés.

En 2030, les quartiers du Val de l'Aurence et de Beaubreuil auront profondément changé grâce au programme "Quartiers en mieux" piloté par la Communauté Urbaine Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges Habitat et les autres bailleurs sociaux. Engagés depuis 2014 aux côtés de l'Etat dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui s'achèvera en 2024, les collectivités et bailleurs sociaux ont initié un ambitieux projet de rénovation urbaine dans quatre des neuf quartiers prioritaires de la ville à savoir, Beaubreuil, le Val de l'Aurence sud et nord et Les Portes Ferrées pour améliorer la qualité de vie et favoriser l'attractivité et la mixité sociale.

Après le réaménagement du quartier de La Bastide où un îlot commercial reste à installer, les travaux ont bien avancé aux Portes Ferrées avec la démolition de trois bâtiments soit 205 logements. "Les Portes Ferrées vont se transformer en éco-quartier avec une requalification urbaine de ce quartier proche du centre-ville et des bords de Vienne tout en amenant de la mixité sociale, souligne Catherine Mauguier-Sicard, vice présidente de Limoges Métropole en charge de l'habitat et de la rénovation urbaine. De nouveaux logements seront construits en particulier des maisons individuelles en accession à la propriété car nous manquons de ce type d'habitat pour attirer des familles CSP+. Nous travaillons avec des promoteurs privés pour valider le projet". Les bâtiments de Limoges Habitat seront réhabilités pour être en phase avec l'écoquartier, le choix des matériaux étant en cours d'étude. Le cœur du quartier sera composé d'espaces verts avec des aires de jeux, des jardins et des espaces de détente.

Démolition de 1016 logements

Après la démolition des tours en étoile au Val de l'Aurence nord, un programme qui était hors NPNRU, un parc a été aménagé avec des jardins partagés sous la houlette de l'association "Terre de cabanes". L'étape suivante concerne à présent le Val de l'Aurence sud et Beaubreuil avec l'ouverture de la concertation avec les habitants de ces quartiers jusqu'au 1er octobre dans une optique d'amélioration des conditions de vie, d'ouverture vers le centre-ville et de mixité sociale. Cette concertation vise à informer la population sur les objectifs de ces deux projets de renouvellement urbain portés par Limoges Métropole et ses partenaires, à présenter les orientations et la nature des actions envisagées en termes d'habitat, d'espaces publics, de mobilité, d'équipements... et de recueillir l'avis et les attentes des habitants pour les prendre en compte lors de leur mise en œuvre.

Sur ces trois quartiers, ce sont 1 016 logements qui seront détruits dont 496 à L'Aurence et 415 à Beaubreuil avec les premières démolitions cet automne pour ce quartier. "La concertation se déroule par petits groupes de travail d'une vingtaine de personnes sur un thème donné et nous ne ressentons pas d'anxiété particulière constate Laurence Theillaumas, chef de projet renouvellement urbain, les habitants ont vu la manière dont cela s'est déroulé pour La Bastide. Ils veulent être associés et attendent des résultats". Des conversations de rues sont aussi organisées et des réunions publiques pour présenter les projets sont déjà programmées le 6 septembre à 18 h à Beaubreuil et le 20 septembre à 18 h au Val de l'Aurence avec des ateliers participatifs le 22 septembre dans ce quartier de même que le lendemain à Beaubreuil. Des réunions avec les locataires de Limoges Habitat sont également prévues.

Des changements importants au Val de l'Aurence sud

Le Val de l'Aurence Sud, un quartier construit entre 1965 et 1970 à l'entrée Ouest de Limoges, compte 4 008 habitants. Il bénéficie d'une localisation intéressante entre le centre-ville et la vallée de l'Aurence, ce qui lui offre des atouts paysagers à valoriser en matière d'attractivité. Ce programme de rénovation, qui sera achevé fin 2030, est évalué à 64 millions d'euros. "Nous sommes dans un projet de ville à la campagne annonce la vice-présidente, l'idée est d'ouvrir ce quartier, de démolir les logements obsolètes et de mettre du collectif moins dense pour l'aérer. Les trois barres d'immeubles les plus proches de la quatre voies seront démolies, soit 200 logements, afin de créer une entrée de ville décalée par rapport à l'actuelle où les automobilistes arriveront moins vite".

Les logements sociaux seront requalifiés à l'image du programme de rénovation déjà mené dans la rue Franchet d'Espérey. Une place sera accordée au résidentiel avec de nouveaux logements construits à l'intérieur et à l'extérieur du quartier pour attirer de nouveaux habitants et favoriser la mixité sociale. Un travail important de restructuration sera mené sur les groupes scolaires Joliot-Curie et Masdoumier "sans suppressions de classes, assure l'élue, et en accord avec le projet pédagogique des deux écoles. Les décisions stratégiques seront arrêtées début 2022. Une partie des locaux sera réhabilitée et une autre démolie."



Le quartier du Val de l'Aurence Sud va faire l'objet d'un programme de renouvellement urbain chiffré 64 millions d'euros

Les mobilités seront améliorées avec des transports en commun pour rejoindre le centre-ville, les autres quartiers ainsi que le Val de l'Aurence nord. Des itinéraires cyclables seront créés et la voirie sera repensée. La seconde phase de rénovation débutera après 2024 avec la démolition de 300 logements dont le plus emblématique immeuble, le grand S. Son arrondi sera détruit tandis que la partie du petit S proche de l'entrée de l'école élémentaire sera sacrifiée. Un bâtiment signal sera construit pour héberger un hôtel d'entreprises, un Fablab et la maison des services municipaux. Des coulées vertes seront aménagées en direction du lycée professionnel du Mas Jambost.

75 millions d'euros pour métamorphoser Beaubreuil

Au Nord de la ville, le quartier prioritaire de Beaubreuil construit dans les années 70 abrite 5 640 habitants. Il mélange une zone pavillonnaire et deux îlots d'immeubles coupés par une avenue centrale, ce qui sépare les habitants de part et d'autres des rues Rhin et Danube et Fabre d'Églantine. Le programme évalué à 75 millions d'euros a pour ambition de passer d'une cité fracturée dotée de services dispersés à un quartier-parc unifié et relié à la ville qui offrira tous les atouts d'une petite ville connectée aux bassins d'emplois. "Il faut créer une vraie centralité, enlever cette rupture générée par l'avenue de Beaubreuil, aménager une cour artisanale pour créer finalement un cœur de quartier" ajoute la vice-présidente.

Dès cet automne, la démolition de 415 logements commencera, à savoir les n° 40, 42, 44 de la rue Fabre d'Églantine et le n° 2 de la rue Rhin et Danube. A partir de 2024, les immeubles n°14, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 48 et 50 situés rue Rhin et Danube seront également rasés. "Il y a déjà beaucoup de vacances de logements donc moins de relogements à prévoir" précise-t-elle. Un espace public fédérateur sera aménagé entre les rond-points de Cora et Marcel-Proust pour favoriser les liens entre les habitants des deux secteurs et accueillir la prochaine ligne de bus BHNS qui rellera ce quartier au centre-ville. Une cité de l'emploi et de l'entrepreneuriat sera ouverte pour les porteurs de projets et des logements sociaux seront construits pour les jeunes actifs et les seniors. Le groupe scolaire Gérard Philippe sera modernisé. Des logements en accession libre ou sociale et en locatif privé seront créés sur les franges du quartier pour attirer de nouveaux habitants. En outre, quelques 319 logements seront réhabilités et 255 résidentialisés rue Rhin et Danube.

Un grand îlot ouvert, mixte dans ses usages, et diversifié dans son habitat verra ainsi le jour au niveau de la rue Rhin et Danube. Le secteur sera également désenclavé par la création de nouvelles voies de circulation pour desservir les nouveaux logements. Des cheminements doux réservés aux piétons et vélos seront aménagés. Les espaces verts seront requalifiés avec une place plus importante réservée à l'aménagement d'un jardin public arboré équipé de jeux pour les enfants, d'un espace de rencontre avec une aire de pique-nique et de détente proche de l'espace Sanfourche ainsi qu'une clairière événementielle pour accueillir spectacles et installations temporaires. Pour les locataires concernés par ces destructions, un accompagnement au relogement sur mesure est en cours avec l'appui du bailleur social Limoges Habitat et du Groupe Action Logement Noalis avec une première phase de relogement effective sur Beaubreuil.



Corinne Mérigaud

Crédit Photo : Limoges Métropole et Mathieu Fontaine
Publié sur aqul.fr le 27/08/2021

Contributions écrites

Contributions envoyées par mail à concertationaurencesud@limoges-metropole.fr

De :

Envoyé : lundi 21 juin 2021 10:07

À : Concertation Aurence Sud <concertationaurencesud@limoges-metropole.fr>

Objet : Re nouvellement du quartier du Val de L'aurence

Il est effectivement temps de refaire une nouvelle image de ce quartier
Il y a déjà longtemps que j'avais lu que l'entrée de la ville par ce côté là devait être refait, je pense que des espaces vert serait plus accueillant que ces tours qui malgré un ravalement de façade sont vraiment très peu accueillantes

D'ailleurs tout ce quartier devrait être razé !!

Je pense que des arbres et des jardins seraient les bienvenus à condition qu'ils ne servent pas aux dealers qui sont légions dans ces quartiers

Comment faire pour participer aux sondages et enquêtes pour l'amélioration de ce quartier

Suggestion

Lun 19/07/2021 19:04

À : Concertation Aurence Sud <concertationaurencesud@limoges-metropole.fr>

Le carrefour a un grand besoin de toilettes publiques.

Aussi, la circulation pour les voitures venant de la Rue du Maréchal joffre et tournant à droite sur l'Avenue du Président Auriol, n'est pas claire, à cause de l'arrêt de bus.

Ma fille s'est fait emboutir pas une voiture sortant de Mj et restée sur la file de droite., alors qu'elle se rabattait après l'arrêt de bus.

Merci et bon courage.

De :

Envoyé : mardi 28 septembre 2021 11:50

À : Concertation Aurence Sud <concertationaurencesud@limoges-metropole.fr>

Objet : Association des Commerçants du Centre Commercial rue Marechal joffre

Bonjour ,

En tant que président de l'Association des Commerçants du Centre Commercial rue Marechal Joffre, je tiens à apporter notre point de vue sur la rénovation d'envergure qui va avoir lieu jusqu'en 2030 sur le Val de L'aurence sud.

Tout d'abord je tiens à faire le point sur la situation du quartier:

- le quartier est fait d'un ensemble urbain dégradé
- de nombreux point de trafic de drogue sur le quartier entraîne un sentiment d'insécurité
- l'enclavement du quartier ne permet pas l'arrivée de nouveaux habitants venant d'autre quartier de limoges

Le quartier à cependant des point positifs :

- un emplacement privilégié , proche du centre ville et du CHU
- une population jeune, dynamique et nombreuse
- une vie de quartier riche (commerces, associations, club de sport).

Le projet de rénovation urbaine nous apparaît comme indispensable pour essayer de gommer les points négatifs et potentialiser les points positifs du quartier.

Du point de vue de l'habitat, la suppression de plus de 500 logements nous semble remettre en cause l'atout population du quartier. La destruction quasi complète du "grand S" sans possibilité de relogement immédiat va entraîner un exode important de la population.

Les appartements du " Grand S" sont pour la plupart très grands et permettent à des familles nombreuses de pouvoir vivre dans un habitat suffisamment grand.

Quel est l'intérêt de vouloir rénover, à grands frais, les deux écoles du quartier si d'un autre côté, une bonne partie de la population qui les fréquente va être déplacée ?

Il en va de même pour les commerces qui ,aujourd'hui sont largement visités par les habitants du quartier, il sera difficile de les maintenir sans population résidente conséquente.

D'un point vue circulation, nous sommes un peu surpris que la finalité en particulier du futur carrefour d'Oradour sur Glane ne soit pas encore définie. Il en va de même pour le futur BHNS qui ne nous semble pas encore validé. Les choix finaux sur ces chantiers vont avoir un impact majeur sur le devenir du quartier.

Du point de vu de la création d'un nouveau bâtiment d'entrée de ville, sa destination (Fab Lab) nous paraît assez éloignée des attentes des habitants du quartier , un pôle de services avec par

exemple un service bancaire (inexistant à ce jour) et un pôle de santé pluridisciplinaire, important pour attirer des médecins(départ du docteur Delpeyroux non remplacé au 30 septembre 2021) , nous paraissent plus opportun et plus en regard avec les attentes des habitants..

Enfin au sujet des commerces du quartier, la nouvelle réunion que nous avons eu à Limoges Métropole nous a de nouveau montré que le devenir des commerces du centre commercial n'était que très peu pris en compte dans le projet.

Pourtant l'ensemble des habitants du quartier apprécie de pouvoir avoir accès à pied à des commerces variés.

La crise sanitaire que nous vivons ainsi que les différents confinements ont mis en exergue le caractère essentiel de nos commerces et l'importance pour un quartier de pouvoir bénéficier de commerces de qualités et variés. C'est un élément majeur pour attirer de nouveaux habitants une fois la rénovation terminée.

Nous avons évoqué, en particulier avec Mme Maugin-Sicard, les difficultés structurelles liées au centre commercial : éparpillement des propriétaires, âge avancé des propriétaires, absence de travaux de rénovation depuis 40 ans ...

Il ne nous semble pas que cela soit pris en compte car dans l'état actuel des choses , rien n'est prévu pour le centre commercial au niveau budgétaire.

Nous allons donc tout droit vers une rénovation du quartier dans lequel persistera un centre commercial vétuste, qui ne pourra convenir à la nouvelle population visée. Et nous avons peur que cette rénovation fasse comme à La Bastide disparaître les commerces au fil des travaux et ainsi l'attractivité du quartier. Dois-je rappeler que le centre commercial est la première vision de Limoges par l'entrée OUEST de la cité, est ce une bonne option que de laisser ce centre commercial délabré comme première image de notre ville ? Votre projet dois, je pense, prendre rapidement ce sujet en considération.

Sincères Salutations

Rénovation quartier

Mar 28/09/2021 09:18

À : Concertation Aurence Sud <concertationaurencesud@limoges-metropole.fr>

Bonjour, étant infirmier libéral, travaillant exclusivement sur la zup de l'Aurence et au vue des soins croissants à apporter aux habitants de ce quartier, la création d'un centre médical et paramédical serait intéressant dans cette restructuration.

Cordialement,



Améliorer le quotidien du Val de l'Aurence Sud !

